



Plan national d'actions en faveur de la loutre d'Europe *Lutra lutra* 2010-2015

Déclinaison en région
Provence-Alpes-Côte d'Azur
Bilan 2013



Ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

**Présent
pour
l'avenir**

**LPO PACA (2013). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe
Lutra lutra, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur,
bilan 2013.**

Couverture : photographie de Stéphane Raimond.

Remerciements et ressources mobilisées

Partenaires de la LPO PACA et acteurs du PNA Loutre en région PACA en 2013

DREAL PACA : Robin Rolland
SFPEM : Rachel Kuhn

ALEPE : Fabien Sané
CCPS (Communauté de communes du Pays des Sorgues) : Vincent Rivoire
CEN PACA : Gilles Blanc
COGARD : Bénéreger Rémy
DLP (Domaine de la Palissade) : Emmanuel Viallet
CNR (Compagnie Nationale du Rhône)
EDF (Electricité de France)
EPAGE SOMV (Etablissement Public d'Aménagement et de Gestion des Eaux du Sud-Ouest Mont Ventoux) : Hervé Oubrier
FP05 (Fédération de pêche des Hautes-Alpes)
LPO Rhône-Alpes : Lionel Jacob
LPO-Drôme : Jean-Jacques Peyrard
MERIDIONALIS : Stefan Agnesi
TDV (Tour du Valat) : Anthony Olivier
MDV (Marais du Vigueirat) : Grégoire Massez
Université de Fribourg : Gwenaël Jacob
PNRC (Parc Naturel Régional de Camargue) : Laura Dami, David Lazin, Ambre Paulny, Florian Rabemananjara
RNC (Réserve naturelle de Camargue) : Philippe Vandewalle
SMIGIBA (Syndicat Mixte de Gestion Intercommunautaire du Buëch et de ses Affluents)
SMAVD (Syndicat Mixte d'Aménagement de la Vallée de la Durance) : François Bocca, Frédéric Maisongrande
Objectif Loutres : Stéphane Raimond
Simon Baudoin, Hermann Isenbrandt, Jean-Noël Héron, Raphaël Mathevet, Carole Nourry, Philippe Pilard, Thimothée Schwartz, Jean-Pierre Trouillas.

Ressources mobilisées à la LPO PACA pour le PNA Loutre en 2013

Pierre Rigaux (salarié) : animation, rédaction, formation, cartographie, relevés de terrain
Benjamin Kabouche (salarié, directeur) : coordination, animation
Magali Goliard (salariée, directrice adjointe) : animation, logistique
Amine Flitti (salarié) : animation, gestion des données
Aurélie Johanet (salariée) : animation, événementiel
Micaël Gendrot (salarié) : animation
Vanessa Fine (salariée) : animation
Robin Lhuillier (salarié) : formation naturaliste

Daphné Klejnowski (salariée) : animation naturaliste, événementiel
Macha Marchal (salariée) : bureautique, logistique
Marie-José Etienne (salariée) : comptabilité
Sébastien Garcia (salarié) : graphisme, site internet
Maxime Bur (service civique) : cartographie
Mathieu Couturier (service civique) : événementiel
Thomas Delattre (bénévole) : logistique événementiel
Déborah Billamboz (service civique) : relevés de terrain
Léa Arnoldi (bénévole) : relevés de terrain
Françoise Bircher (bénévole) : relevés de terrain
Jean-Michel Bompar (bénévole) : relevés de terrain
Nathalie Bouloc (bénévole) : relevés de terrain
Loïc Brepson (bénévole) : relevés de terrain
Géraldine Castaing (bénévole) : relevés de terrain
Jonathan Coll (bénévole) : relevés de terrain
Sébastien Della Casa (bénévole) : relevés de terrain
Jean-Marin Desprez (bénévole) : relevés de terrain
Eliane Dupland (bénévole) : relevés de terrain
Franck Dupraz (bénévole) : relevés de terrain
Sébastien Durand (bénévole) : relevés de terrain
François Grimal (bénévole) : relevés de terrain
Candice Huet (bénévole) : relevés de terrain
Alexandre Lautier (bénévole) : relevés de terrain
Céline Luciano (bénévole) : relevés de terrain
Pascale Luxembourger (bénévole) : relevés de terrain
Sophie Meriotte (bénévole) : relevés de terrain
Robin Mourgues (bénévole) : relevés de terrain
Vincent Rivoire (bénévole) : relevés de terrain
Cyril Rombaut (bénévole) : relevés de terrain
Jean-Luc Robinet (bénévole) : relevés de terrain
Alain Tresse (bénévole) : relevés de terrain
Pierre Venel (bénévole) : relevés de terrain

Partenaires financiers de la LPO PACA pour le PNA Loutre en 2013

PNA Loutre

DREAL PACA

Expertises Loutre

Compagnie Nationale du Rhône

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*) 2010-2015

DECLINAISON EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

BILAN 2013

Objet social de l'association :

Etude et protection des oiseaux et des écosystèmes dont ils dépendent, plus globalement de la biodiversité.

Les activités de la LPO PACA s'exercent sur 2 pôles distincts et complémentaires :

- L'éducation et la sensibilisation à la biodiversité et au développement durable ;
- La protection et la gestion de la nature par la mise en œuvre d'inventaires scientifiques et techniques et de programmes de conservation des oiseaux et de leurs habitats.

Cette double activité lui confère sur les oiseaux et les écosystèmes, mais plus globalement sur la biodiversité, des compétences pédagogiques et des connaissances scientifiques en Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

Adresse du siège social :

LPO PACA

Villa Saint Jules

6, avenue Jean Jaurès

83400 HYERES

Tél. 04.94.12.79.52 - Fax. 04.94.35.43.28

E-mail : paca@lpo.fr site : <http://www.paca.lpo.fr>

Nom des représentants de l'association :

Gilles VIRICEL, Président de l'association

Alain MOUSSU, Trésorier de l'association

Coordination du projet :

Directeur de la délégation : Benjamin KABOUCHE

Responsable du projet : Pierre RIGAUX

PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE (*LUTRA LUTRA*) 2010-2015

DECLINAISON EN REGION PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR

BILAN 2013

Sommaire

I Contexte.....	7
II Calendrier des actions.....	12
III Bilan 2013 : mise en œuvre des fiches actions.....	13
Bibliographie.....	33
Annexes.....	36

I. Contexte

A. Contexte général

La Loutre d'Europe, autrefois présente sur l'ensemble de la France métropolitaine (Corse exceptée) a été intensément chassée pour sa fourrure, parfois pour sa viande et aussi parce que ce « mangeur de poissons » était considéré comme étant un concurrent pour l'Homme. L'industrialisation, la croissance démographique humaine, l'agriculture intensive, le développement du réseau routier et tout ce qui en découle, se sont ajoutés à cette persécution, si bien que l'espèce s'est considérablement raréfiée au cours du 20^{ème} siècle.

La Loutre d'Europe, aujourd'hui légalement protégée, commence à recoloniser son ancienne aire de répartition, mais cette recolonisation est très lente, du fait du faible taux de reproduction de l'espèce, de la persistance de certains facteurs qui ont contribué à sa raréfaction et de l'essor de nouvelles menaces comme l'intensification du trafic routier. La Loutre est encore totalement absente de la moitié du pays, elle est considérée comme étant vulnérable, voire très menacée dans une bonne part des régions où elle est présente. Il n'y a que deux régions dont plus de 90% de la superficie est occupée (le Limousin et l'Auvergne).

Par ailleurs, la présence de la Loutre ne réjouit pas tout le monde, car il s'est avéré que celle-ci pouvait causer des dégâts dans les piscicultures. Le monde piscicole, déjà fragilisé par l'impact de certains prédateurs, principalement le Grand cormoran, craint les conséquences du retour de la Loutre.

Ces différentes problématiques ont amené le ministère en charge de l'écologie à confier à la SFEPM la rédaction d'un Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe en France (Kuhn, 2009). En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'animation du PNA Loutre a été confiée par la DREAL PACA à la LPO PACA.

B. Objectifs du PNA Loutre

Le Plan National d'Actions en faveur de la Loutre d'Europe 2010-2015 (PNA Loutre), validé par le ministère de l'Ecologie le 01/02/2011, a pour objectif à long terme le maintien des populations existantes et le retour de la Loutre d'Europe sur son ancienne aire de répartition, cela dans les meilleures conditions possibles de cohabitation avec les activités humaines.

Les principaux enjeux de ce plan d'actions au niveau national sont les suivants (Kuhn, 2009) :

- la consolidation du réseau d'acteurs français et le développement des coopérations pour un meilleur suivi et une meilleure protection de la Loutre d'Europe,
- la meilleure diffusion de la connaissance sur l'espèce et sur les problématiques liées à sa conservation,
- la mise en œuvre d'actions de conservation dont les buts principaux seront de :
 - réduire la mortalité d'origine anthropique,

- protéger et restaurer l'habitat de la Loutre d'Europe,
 - améliorer la disponibilité des ressources alimentaires dans le milieu naturel,
- l'amélioration des conditions de cohabitation entre la Loutre d'Europe et l'aquaculture.

C. Modalités organisationnelles du PNA Loutre

L'organisation du PNA Loutre est la suivante (Kuhn, 2009) :

Le Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer :

- initie le plan,
- désigne la DREAL coordinatrice en accord avec le préfet de la région concernée pour être pilote du plan,
- organise les consultations interministérielles lors de l'élaboration du plan,
- approuve le plan,
- choisit l'opérateur avec la DREAL coordinatrice,
- donne instruction aux préfets,
- assure le suivi du plan par l'intermédiaire de la DREAL coordinatrice.

La DIREN/DREAL coordinatrice est la DREAL Limousin. La DREAL Limousin :

- est le pilote délégué du plan. Elle assure ce rôle en lien avec le comité de pilotage. Elle a en charge la coordination technique (et non une coordination stratégique et politique qui est du ressort du préfet) sur un territoire plus large que sa région,
- définit sur proposition du prestataire, la composition du comité de suivi de l'élaboration du plan,
- réunit et préside le comité de suivi,
- choisit les représentants scientifiques avec le comité de suivi,
- diffuse le plan,
- réunit et préside le comité de pilotage,
- valide le programme annuel avec les partenaires financiers et le diffuse (en prenant attache des DREAL associées qui ne sont pas forcément présentes au comité de pilotage),
- est responsable de l'établissement et de la diffusion du bilan annuel des actions du plan, élaboré par l'opérateur,
- coordonne, en lien avec le comité de pilotage, les actions de communication extérieure,
- a un droit d'accès aux données réunies par les partenaires, pour un usage administratif strictement interne (prise en compte des zones de présence de l'espèce dans les projets d'aménagement).

L'opérateur choisi par la DREAL coordinatrice est la Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères (SFEPM). L'animatrice du PNA Loutré à la SFEPM est Rachel Kuhn. La SFEPM :

- centralise les informations issues du réseau technique et en réalise la synthèse,
- anime le plan, participe au comité de pilotage, prépare les programmes d'actions annuels à soumettre au comité de pilotage et établit le bilan annuel des actions du plan pour le compte de la DIREN/DREAL coordinatrice,
- assure le secrétariat et l'ingénierie du plan,
- assure sous l'égide des financeurs du plan la communication nécessaire pour une meilleure prise en compte de cette espèce par les élus, le public.

Les représentants scientifiques au comité de pilotage :

- sont choisis par la DREAL coordinatrice après avis du comité de suivi,
- conseillent et éclairent le comité de pilotage sur les actions à promouvoir en fonction des orientations scientifiques relatives à la conservation de l'espèce,
- sont membres du comité de pilotage. Le nombre de représentants scientifiques au comité de pilotage doit être cohérent avec la taille de celui-ci et au minimum de 2.

Les DREAL associées (au minimum celles dont le territoire est occupé par l'espèce) :

- sont consultées lors de l'élaboration du plan,
- diffusent le plan auprès des partenaires locaux,
- animent avec les partenaires du plan dans leur région la mise en œuvre du plan et contribuent financièrement à son application sur leur territoire, au minimum dans le cadre des budgets alloués par le ministère en charge de l'écologie,
- informent la DIREN/DREAL coordinatrice des éléments relatifs au plan national d'actions et notamment, transmettent la synthèse des données de leur territoire,
- ont un droit d'accès aux données réunies par leurs partenaires régionaux, pour un usage administratif strictement interne (prise en compte des zones de présence de l'espèce dans les projets d'aménagement).

Les DREAL dont le territoire est potentiellement occupé par l'espèce sont celles de : Basse-Normandie, Bretagne, Pays-de-Loire, Poitou-Charentes, Centre, Limousin, Auvergne, Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Rhône-Alpes, Bourgogne, Champagne-Ardenne.

En région Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'animateur du PNA Loutré désigné par la DREAL PACA est la LPO PACA.

D. Situation de la Loutre d'Europe

Situation de la Loutre d'Europe au niveau national

Autrefois présente sur l'ensemble du territoire, sauf en Corse, la Loutre d'Europe s'est considérablement raréfiée au cours du 20^{ème} siècle, si bien qu'à la fin des années 80, l'espèce ne subsiste pratiquement plus que le long de la façade atlantique et dans le Massif central. Au cours des années 90, des mouvements de recolonisation s'amorcent avec notamment une progression en Bretagne et en Loire-Atlantique et une reconnexion des populations du littoral atlantique et du Massif central (ROSOUX & BELLEFROID 2006). Cependant, l'espèce est toujours absente de la moitié du pays et la vitesse de recolonisation est lente ; dans le Limousin, l'aire de répartition de la Loutre progresse de 3,8 km/an en moyenne sur la région, ce qui correspond à des chiffres observés en Angleterre (DOHOGNE & LEBLANC 2005). Cependant, le mouvement de reconquête n'a pas été homogène dans la région ; dans certains secteurs, la zone occupée par la Loutre a progressé de 40 km entre 2000 et 2004, alors que la progression la moins importante était de 15 km.

La Loutre d'Europe occupe tous les types d'habitats aquatiques (cours d'eau de toute taille, lacs, étangs, marais, zones côtières...) en plaine et en montagne et peut parcourir d'importantes distances sur la terre ferme. Elle a par exemple été observée à plus de 10 km de tout cours d'eau à mi-chemin entre deux bassins versants (ROSOUX & GREEN 2004). Pendant ses déplacements nocturnes, il lui arrive de traverser des villages, voire des villes. Ainsi, l'ensemble des régions de France pourrait constituer un habitat potentiel pour l'espèce. D'après KUHN 2009.

Situation de la Loutre d'Europe dans le sud-est de la France

En Rhône-Alpes, l'espèce est principalement présente en Ardèche et de petites populations se sont également établies dans l'Ain et en Haute-Savoie. La population auvergnate fait une très légère incursion dans le département de la Loire et des points de présence diffus et assez irréguliers sont observés en Savoie, en Isère et dans la Drôme (BOUCHE 2008). Pour l'instant, moins du quart de la région est occupée par la Loutre d'Europe qui est enregistrée avec le statut « en grave danger » dans la Liste Rouge 2008 des Vertébrés Terrestres de la région éditée par le CORA Faune Sauvage (DE THIERSANT & DELIRY 2008).

Dans la région Midi-Pyrénées, la Loutre d'Europe est présente dans l'Aveyron, le nord du Lot, les Hautes-Pyrénées, la partie pyrénéenne de Haute-Garonne et l'Ariège, avec de petites incursions dans les départements voisins (CASSOUDEBAT *et al.* 2005, DEFOS DU RAU *et al.* 2005, voir aussi www.carmencarto.fr).

En Languedoc-Roussillon, ce sont surtout les départements de la Lozère et des Pyrénées-Orientales qui sont occupés. De petites incursions ont lieu dans les départements voisins de l'Aude, de l'Hérault et du Gard (JANSSENS *et al.* 2005, MATHEVET *et al.* 2005, POITEVIN *et al.* 2007). Une présence ponctuelle et récente sur le littoral pourrait indiquer un début de recolonisation des zones humides et lagunes de la région.

Situation de la Loutre d'Europe en région PACA

En région PACA, les populations de Loutre d'Europe ont vraisemblablement disparu dans les années 1970 (MATHEVET 1996), malgré quelques données de présences ponctuelles pas toujours vérifiables. Quelques observations visuelles ultérieures en Camargue pourraient correspondre à des individus erratiques en phase de colonisation mais il n'existait pas de donnée certaine de présence en Camargue depuis la dernière découverte d'épreintes (crottes) en 1991 (MATHEVET *et al.* 2005, OLIVIER *et al.* 2008, Poitevin *et al.*, 2010), jusqu'à la nouvelle découverte d'épreintes en 2012.

La présence de la Loutre est de nouveau établie en région PACA depuis 2009 où l'espèce a été détectée sur le Rhône, le Lez et l'Aygues (84) (HERON *et al.*, 2012). La loutre recolonise le cours du Rhône et ses milieux connexes dans le nord du département du Vaucluse et en limite des Bouches-du-Rhône à la confluence du Gardon, à partir des départements voisins : Drôme et Gard. Depuis 2009, sa présence est mise en évidence ponctuellement et irrégulièrement mais de façon certaine dans le nord-ouest du département du Vaucluse. Les cours d'eau concernés sont principalement le Rhône en amont d'Avignon, le Lez et l'Aygues. L'espèce a aussi été contactée en 2010 sur le Gardon (département du Gard) jusque près de la confluence avec le Rhône (donc en limite avec le département des Bouches-du-Rhône). En 2013, la Loutre a été contactée sur la Durance aval (limites des départements Vaucluse/Bouches-du-Rhône).



Loutre d'Europe *Lutra lutra* (photo Jean-Michel Bompar)

II. Calendrier des actions

Le calendrier du plan par action au niveau national le suivant (tableau n°1) :

Tableau n°1 : calendrier des actions du PNA Loutre (Kuhn, 2009)

Domaine	Objectif	N°	Intitulé	Priorité	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Etude	Objectif I	1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation	1			x	x	x	x
		3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France	3	x	x	x	x	x	x
		4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique	3	x	x	x	x	x	x
		5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique	1	x	x				
		7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe	2			x	x	x	x
	Objectif II	8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture	1		x	x	x		
		9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures	1		x	x	x		
		10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures	1		x	x	x		
Protection	Objectif III	11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques	1	x	x	x	x	x	x
		12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité	1	x	x	x	x	x	x
		13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence	1	x	x	x	x	x	x
		14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe	1	x	x	x	x	x	x
		15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides	1	x	x				
		16	Faciliter le franchissement de barrages	2	x	x	x	x	x	x
		17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules	1	x	x	x	x	x	x
		18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche	3			x	x	x	x
		19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse	3			x	x	x	x
		20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe	2	x	x	x	x	x	x
Communication	Objectif IV	21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe	2		x	x	x	x	x
		22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs	3			x	x	x	x
		23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »	1	x	x				
		24	Apporter une aide aux pisciculteurs	1	x	x	x	x	x	x
		25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole	1	x	x	x	x	x	x
		26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres	1	x	x	x	x	x	x
	Objectif V	27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires	1	x	x	x			
		28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique	1	x	x	x	x	x	x
		29	Renforcer les coordinations régionales et nationales	1	x	x	x	x	x	x
		30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN	1	x	x	x	x	x	x
		31	Animer le plan et un réseau de coopération	1	x	x	x	x	x	x

III. Bilan 2013 : mise en œuvre des fiches-actions

La déclinaison du PNA retenue pour la région PACA est de niveau 3 c'est-à-dire qu'une partie des actions est mise en œuvre, sans réécriture d'un plan régional.

Certaines actions du PNA n'ont pas été mises en œuvre en PACA. Ceci concerne des actions pour lesquelles la région n'est pas concernée (par exemple l'action n° 10 « tester des systèmes de protection des piscicultures », non mise en œuvre car il n'y a pas de prédation constatée sur les piscicultures). Ceci concerne aussi des actions programmées au niveau national et non régional (par exemple l'action n°23 « Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »). L'ensemble des actions du PNA sont néanmoins présentées ici (issue de Kuhn 2009). Les fiches-actions non mises en œuvre en région PACA en 2013 ne sont pas présentées ici.

13 fiches-actions sont concernées par la mise en œuvre du PNA en PACA en 2013.

Ces fiches-actions sont détaillées dans la partie qui suit : pour chaque action du PNA Loutre mise en œuvre en PACA en 2013, la fiche-action reprend les éléments d'objectifs, de contexte et de description disponibles dans le document du PNA national ; en plus, les fiches présentent une partie « Mise en œuvre en région PACA en 2013 » décrivant la réalisation de l'action.

A. Sommaire des fiches-actions

Les fiches-actions concernées par la région PACA en 2013 sont présentées en bleu ci-dessous (tableau n°2) :

Tableau n°2 : liste des fiches-actions du PNA Loutre mise en œuvre en 2013 en PACA

Etude	Objectif I	Fiche 1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe
		Fiche 2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation
		Fiche 3	Etudier la répartition, l'utilisation de l'espace et le comportement de la Loutre d'Europe en milieu marin en France
		Fiche 4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique
		Fiche 5	Affiner les connaissances sur l'influence exercée par différents paramètres de l'habitat sur la Loutre d'Europe
		Fiche 6	Déterminer le potentiel d'accueil de la Loutre d'Europe par secteur géographique
		Fiche 7	Etudier les risques sanitaires encourus par la Loutre d'Europe
	Objectif II	Fiche 8	Etudier l'impact de la prédation par la Loutre d'Europe dans les étangs de pisciculture
		Fiche 9	Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures
		Fiche 10	Tester des systèmes de protection dans les piscicultures
Protection	Objectif III	Fiche 11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques
		Fiche 12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité
		Fiche 13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence
		Fiche 14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe
		Fiche 15	Elaborer un document technique de recommandations de gestion destiné aux maîtres d'ouvrage de la gestion des cours d'eau et des zones humides
		Fiche 16	Faciliter le franchissement de barrages
		Fiche 17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules
		Fiche 18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche
		Fiche 19	Eviter la mortalité accidentelle lors des actions de piégeage ou de chasse
		Fiche 20	Créer des Havres de Paix pour la Loutre d'Europe
Communication	Objectif IV	Fiche 21	Développer les supports de communication et la mise en place de programmes d'éducation sur la Loutre d'Europe
		Fiche 22	Veiller à une bonne cohabitation entre la Loutre d'Europe et les activités de loisirs
		Fiche 23	Publier un rapport compilant les connaissances sur la problématique « loutres et activités aquacoles »
		Fiche 24	Apporter une aide aux pisciculteurs
		Fiche 25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole
		Fiche 26	Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres
	Objectif V	Fiche 27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires
		Fiche 28	Mettre à disposition des collectivités et usagers une assistance scientifique et technique
		Fiche 29	Renforcer les coordinations régionales et nationales
		Fiche 30	Assurer un lien entre les actions françaises et le Groupe Loutre UICN
		Fiche 31	Animer le plan et un réseau de coopération

B. Actions « étude »

Action n°1	Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe						Priorité		
	1	2	3						
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés								
Domaine	Etude								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte national	<p>Le suivi des populations de loutres d'Europe en France est très hétérogène. Des inventaires se font localement selon des méthodes souvent différentes les unes des autres. L'espèce est très peu suivie dans certains secteurs, souvent pas du tout dans les régions où elle est considérée comme étant éteinte.</p> <p>Actuellement, aucun système de collecte des données de répartition à l'échelle nationale n'est mis en place et aucune actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France n'est entreprise.</p> <p>Le Groupe Loutre de l'UICN propose une méthode de prospection standard qui permet d'identifier rapidement les secteurs occupés par la Loutre (population cantonnée, cf. H2f).</p>								
Objectif de l'action	<p>Mettre en place un suivi régulier des populations à l'échelle nationale selon un protocole standardisé.</p> <p>Obtenir une actualisation régulière de la carte de répartition de la Loutre en France.</p>								
Description	Réaliser des prospections régulières sur l'ensemble du pays selon un protocole défini, mettre en place un système de collecte de données et présenter les résultats sous forme cartographique.								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Répartition des prospections de terrain entre les différents acteurs (mailles 10x10 km L93, protocole en annexe 1).</p> <p>► Réalisation des prospections de terrain telles que définies dans la coordination.</p> <p>► Centralisation des résultats et cartographie de la présence/absence de la Loutre par maille 10x10 km L93.</p> <p>→ <i>figure n°1 : cartes des prospections par maille</i></p>								
Liens autres actions	N°2, N°27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs 2013	L. Arnoldi, S. Baudoin, T. Blanchon, D. Billamboz, F. Bircher, F. Bocca, J-M. Bompar, N. Bouloc, L. Brepson, G. Castaing, J. Coll, L. Dami, S. Della Casa, J-M. Desprez, E. Dupland, F. Dupraz, S. Durand, F. Grimal, J-N. Héron, C. Huet, H. Isenbrandt, A. Lautier, D. Lazin, C. Luciano, P. Luxembourger, F. Maisongrande, G. Massez, R. Mathevet, S. Meriotte, R. Mourgues, C. Nourry, A. Olivier, A. Paulny, P. Pilard, P. Rigaux, V. Rivoire, F. Rabemananjara, C. Rombaut, J-L. Robinet, A. T. Schwartz, A. Tresse, J-P. Trouillas, P. Vandewalle, P. Venel, E. Viallet								
Partenaires	LPO PACA, TDV, MDV, RNC, PNRG, SMAVD, DLP, CEN PACA, MERIDIONALIS, COGARD, LPO Drôme								
Références	REUTHER <i>et al.</i> 2000, REUTHER <i>et al.</i> 2005								

Action n°2	Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation					Priorité		
	1	2	3					
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Un suivi régulier de la présence de la Loutre et une harmonisation des méthodes d'inventaire est nécessaire (cf. fiche action 1).</p> <p>Dans certains secteurs, un effort de prospection supérieur à celui proposé par la méthode standard est souhaitable, voire nécessaire. Il s'agit en particulier des secteurs recolonisés récemment, en phase de recolonisation ou susceptibles de l'être dans un futur proche (secteurs en marge de l'aire de répartition actuelle, couloirs de recolonisation), des isolats de population ainsi que des secteurs où la présence de l'espèce est incertaine ou sporadique.</p>							
Objectif de l'action	<p>Augmenter les chances de détecter la présence de l'espèce dans les secteurs où elle est rare.</p> <p>Obtenir une image plus fine de la répartition de l'espèce dans certains secteurs.</p>							
Description	Réaliser dans certains secteurs, des inventaires de la présence de la Loutre selon une version modifiée du protocole utilisé pour l'inventaire à l'échelle nationale afin d'intensifier l'effort de prospection.							
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Répartition des prospections de terrain entre les différents acteurs (mailles 10x10 km L93, protocole en annexe 1).</p> <p>► Réalisation des prospections de terrain telles que définies dans la coordination.</p> <p>► Centralisation des résultats et cartographie de la présence/absence de la Loutre par maille 10x10 km L93.</p> <p>→ <i>figures n°1 : carte des prospections par maille</i></p> <p>► Réalisation et diffusion d'une synthèse sur la présence de la Loutre, du Campagnol amphibie et du Castor en PACA</p> <p>Référence : Rigaux P. (2013). Répartition de la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>), du Campagnol amphibie (<i>Arvicola sapidus</i>) et du Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, Faune-PACA Publication n°34 : 39 p + annexes.</p>							
Liens avec actions	1, 3, 27 à 31							
Acteurs 2013	L. Arnoldi, S. Baudoin, T. Blanchon, D. Billamboz, F. Bircher, F. Bocca, J-M. Bompar, N. Boulloc, L. Brepson, G. Castaing, J. Coll, L. Dami, S. Della Casa, J-M. Desprez, E. Dupland, F. Dupraz, S. Durand, F. Grimal, J-N. Héron, C. Huet, H. Isenbrandt, A. Lautier, D. Lazin, C. Luciano, P. Luxembourger, F. Maisongrande, G. Massez, R. Mathevet, S. Meriotte, R. Mourgues, C. Nourry, A. Olivier, A. Paulny, P. Pilard, P. Rigaux, V. Rivoire, F. Rabemananjara, C. Rombaut, J-L. Robinet, A. T. Schwartz, A. Tresse, J-P. Trouillas, P. Vandewalle, P. Venel, E. Viallet							
Partenaires	LPO PACA, TDV, MDV, RNC, PNR, SMAVD, DLP, CEN PACA, MERIDIONALIS, COGARD, LPO Drôme							
Références	REUTHER <i>et al.</i> 2000, REUTHER <i>et al.</i> 2005							

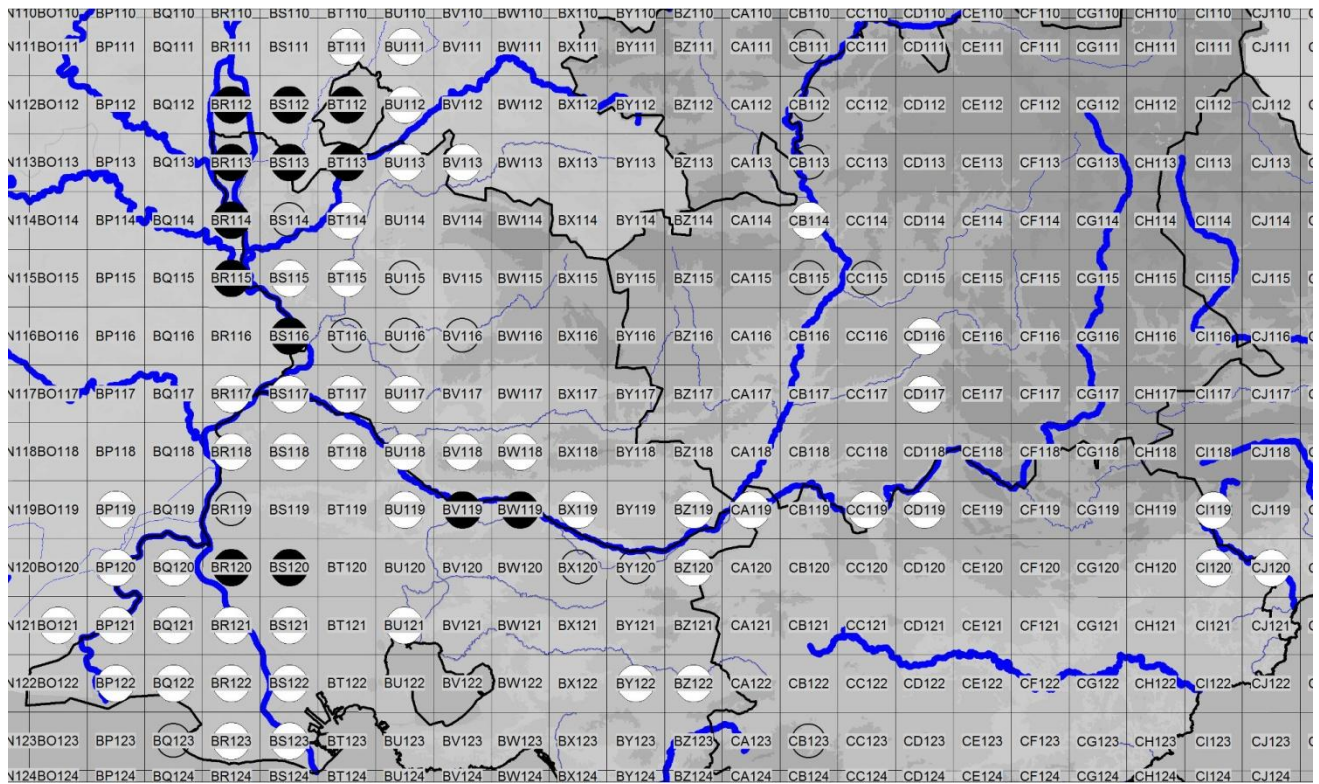


Figure n°1 : carte de répartition des prospections loutre et résultats par maille 10x10 km

Légende

Rond noir = présence de loutre détectée

Rond blanc = pas de présence détectée, maille entièrement prospectée (protocole PNA)

Cercle = pas de présence détectée, maille en partie prospectée



Epreinte et son site de découverte le 13/9/13 sur le canal de la vallée des Baux (maille BS120),
(photos Gilles Blanc)

Action n°4	Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif I : Améliorer les connaissances sur la Loutre, sur sa répartition et sur les possibilités de recolonisation et mettre au point des outils d'étude performants et standardisés							
Domaine	Etude							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	Suite aux progrès réalisés en matière d'identification génétique à partir des fèces de loutres (épreintes), cette technique est de plus en plus utilisée dans le cadre de suivis de populations dans différents pays d'Europe. L'utilisation de cette méthode permet d'avoir des informations notamment sur la densité de population, la dynamique des populations et l'utilisation de l'espace et des ressources. Les analyses génétiques faites à partir de cadavres, permettent également d'obtenir des informations intéressantes, notamment sur l'origine des individus.							
Mise en œuvre 2013 en PACA	► Etude en cours en région Rhône-Alpes et zones limitrophes de PACA, menée par la LPO Rhône-Alpes et l'Université de Fribourg. Relevés en 2012, pas de nouveaux relevés nécessaires en 2013. Poursuite des relevés à définir selon besoins.							
Liens avec d'autres actions	3, 5, 26, 27 à 31							
Secteurs concernées	Vaucluse							
Acteurs	G. Jacob							
Partenaires	Université de Fribourg, LPO Rhône-Alpes, LPO PACA							
Références	JANSSENS (2006)							

C. Actions « Protection »

Action n°11	Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	La conservation et la restauration des écosystèmes aquatiques (principalement de la ressource trophique) est indispensable à l'amélioration de l'état de conservation de la Loutre. Des mesures allant dans ce sens sont prévues par les politiques publiques, cependant il existe trop d'incohérences dans ces politiques et la prise en compte de la Loutre et de son habitat dans leurs outils n'est pas systématique.								
Objectif de l'action	Prise en compte systématique et adaptée de la Loutre et des écosystèmes aquatiques dans les politiques publiques, pour améliorer leur état de conservation.								
Description	<p>Evaluer les outils existants, en assurer la cohérence et les renforcer le cas échéant.</p> <p>Décrire leur possible utilisation opérationnelle pour la conservation de la Loutre et de son habitat (SAGE, Contrats de rivière, SCOT, PLU...).</p> <p>Les mesures prises doivent permettre une meilleure protection de la Loutre et une amélioration de l'état de conservation général des milieux aquatiques (qualité de l'eau, état des berges, disponibilité en ressources alimentaires...).</p>								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Prise en compte dans l'élaboration du Document d'objectifs Natura 2000 Rhône aval (rédaction 2012-2013, commande du PNRC pour la LPO PACA)</p> <p>► Prise en compte des mammifères semi-aquatiques dans la contribution et dans la réponse à la consultation restreinte concernant le Schéma Régional de Cohérence Écologique de Provence-Alpes-Côte d'Azur</p>								
Liens autres actions	13, 14, 15, 25, 27 à 31								
Sct. concernés	Vaucluse, Bouches-du-Rhône, Gard								
Acteurs	PNR Camargue, LPO PACA								
Partenaires									

Action n°12	Consolider le réseau de sites protégés ou gérés pour la Loutre d'Europe et améliorer son efficacité					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique							
Domaine	Protection							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Le classement d'un plus grand nombre de sites accueillant la Loutre ou susceptibles de l'accueillir, en zone protégée serait favorable au maintien et à l'expansion des populations.</p> <p>Il peut s'agir, par exemple, de zones de petite taille offrant à la Loutre des gîtes potentiels pour le repos diurne ou étant bénéfiques aux espèces dont la Loutre se nourrit (arrêté empêchant l'arrachage de ronciers, protection d'une mare pour les amphibiens...).</p> <p>Pour l'instant, les sites Natura 2000 sur la liste desquels la Loutre est inscrite sont surtout situés dans le Massif central et le long de la façade atlantique et il y a très peu de sites dans les zones de colonisation récentes. Par ailleurs, la prise en compte de la Loutre dans les documents d'objectifs est très hétérogène et celle-ci ne fait pas systématiquement l'objet d'actions.</p>							
Objectif de l'action	Obtenir une meilleure prise en compte de la Loutre dans les sites protégés où elle est présente et augmenter le nombre de sites protégés ou gérés pour elle.							
Description	<p>Vérifier et le cas échéant améliorer la prise en compte de la Loutre dans les sites protégés ou gérés où elle est présente ou potentiellement présente.</p> <p>Elaborer une liste des sites protégés et à protéger pour la Loutre.</p> <p>Créer de nouveaux sites protégés ou gérés pour la Loutre.</p>							
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Montage d'un dossier de demande de classement du Vieux Lez (Vaucluse) en Arrêté préfectoral de protection de biotope. Demande en cours.</p> <p>Référence : Jacob L. & Schleich J. (2013). Projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur la rivière Vieux Lez et sa ripisylve. Amis de Viviers, 75 p.</p>							
Liens avec d'autres actions	14, 20, 27 à 31							
Pilote de l'action	Amis de Viviers							
Partenaires	CG84, Agence de l'eau Rhône Méditerranée Corse, LPO PACA, LPO Drôme, CNR							

Action n°13	Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence					Priorité		
						1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique							
Domaine	Protection							
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015		
Contexte	<p>Actuellement la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact et d'incidence est très hétérogène, voire inexistante.</p> <p>L'application des outils réglementaires déjà existants, comme l'arrêté ministériel de protection des mammifères du 23 avril 2007, ou la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'évaluation des incidences Natura 2000 (loi n° 2008-757 du 1^{er} août 2008), doit permettre une meilleure prise en compte de la Loutre.</p> <p>Le Groupe Loutre de l'Union Internationale de Conservation de la Nature a récemment rédigé un document sur la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact, qui sera traduit en plusieurs langues et remis à la Commission Européenne.</p>							
Objectif de l'action	Améliorer et systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact et d'incidence, lorsque le projet se situe en zone humide ou à proximité d'un cours d'eau, sur la zone où l'espèce est présente et sur la zone qu'elle est susceptible de recoloniser.							
Description	Elaborer et diffuser des outils permettant d'améliorer et de systématiser la prise en compte de la Loutre dans les études d'impact.							
Mise en œuvre 2013 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Renseignements fournis sur les mammifères semi-aquatiques pour l'étude d'incidence sur le contournement routier LEO d'Avignon ▶ Renseignements fournis sur les mammifères semi-aquatiques pour l'étude d'incidence sur le contournement routier d'Orange ▶ Prise en compte des mammifères semi-aquatiques dans la réponse à l'enquête publique de GRT Gaz pour le projet ERIDAN de gazoduc dans la vallée du Rhône ▶ Prise en compte des mammifères semi-aquatiques pour l'étude d'incidence sur le projet de voie ferrée LGV PACA (prestation LPO PACA via groupement d'experts pour Réseaux Ferrés de France) 							
Liens avec d'autres actions	11, 15, 16, 17, 25, 27 à 31							
Secteurs concernés	Région							
Pilote de l'action	LPO PACA							
Partenaires								

Action n°14	Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe						Priorité		
	1	2	3						
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	La mise en place de corridors écologiques pour la Loutre permettrait une recolonisation plus rapide de certains secteurs ainsi que la jonction entre les populations principales et les populations isolées, avant que celles-ci ne disparaissent en raison de leur isolement.								
Objectif de l'action	Rétablir la connectivité entre les milieux favorables à la Loutre et permettre la jonction des populations isolées.								
Description	Définir des corridors écologiques le long desquels la continuité écologique sera rétablie en priorité. Réaliser des aménagements destinés à rendre les milieux plus accueillants pour la Loutre, à réduire la mortalité et renforcer la réglementation en faveur de l'espèce et de ses habitats le long de corridors définis.								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône (réalisation LPO PACA pour la CNR)</p> <p>Référence : LPO PACA (2013). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) et le Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 1ère partie – rive gauche du Rhône, 31 p.</p> <p>► Prise en compte de la loutre dans l'élaboration du plan de gestion de la concession EDF de Cadarache (04) (réalisation LPO PACA pour EDF, rédaction en cours).</p>								
Liens avec d'autres actions	6, 11, 12, 15, 16, 17, 25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires	CNR, EDF								
Références									

Action n°16	Faciliter le franchissement de barrages						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Même si certains barrages sont facilement franchissables, d'autres sont construits entre deux parois rocheuses abruptes que la Loutre ne peut généralement pas escalader pour contourner l'obstacle.								
Objectif de l'action	Faciliter la circulation de la Loutre le long de cours d'eau sur lesquels des barrages difficilement franchissables sont construits.								
Description	Mettre en place des aménagements permettant le passage de la Loutre de part et d'autre des ouvrages qui posent problème à la libre circulation de l'espèce, quelle que soit la taille.								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>Cf. Action n°14 :</p> <p>► Inventaire des points de discontinuité à risque de mortalité sur le Rhône (réalisation LPO PACA pour la CNR)</p> <p>Référence : LPO PACA (2013). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (<i>Lutra lutra</i>) et le Castor d'Eurasie (<i>Castor fiber</i>) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 1ère partie – rive gauche du Rhône, 31 p.</p>								
Liens autres actions	13, 14, 17, 25, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteur	LPO PACA								
Partenaires	CNR								
Références	BOUCHARDY (2001)								

Action n°17	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Lors de ruptures de connexion du réseau hydrographique, la Loutre franchit la chaussée (par exemple, la Loutre tend à passer sous les ponts non pas dans l'eau en nageant, mais le long des berges en marchant et lorsque celles-ci sont inexistantes ou submergées, l'animal choisit alors de passer au dessus du pont). La mort accidentelle par collision avec des véhicules est l'un des principaux facteurs de mortalité de la Loutre et peut menacer sérieusement le bon état de conservation des populations et leur expansion.								
Objectif de l'action	Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules.								
Description	Mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres victimes de collisions avec des véhicules.								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Information et sensibilisation continue du réseau d'observateurs pour une veille sur la mortalité routière des mammifères</p> <p>► Gestion d'une base de données « mortalité routière » des mammifères sur www.faune-paca.org. 1200 données de mammifères morts par collision routière en 2013. Pas de cas connu de mortalité de loutre.</p> <p>→ figure n°3 : carte de localisation des données de mammifères sauvages morts par collision routière en 2013</p>								
Liens avec d'autres actions	6, 13, 14, 16, 27 à 31								
Secteurs concernés	Région								
Acteurs	LPO PACA								
Partenaires									
Références	BOUCHARDY (2001), SETRA (2005), plaquette du GMB « Aménager des passages à Loutres » http://www.gmb.asso.fr/publications.html , cf. H3a								

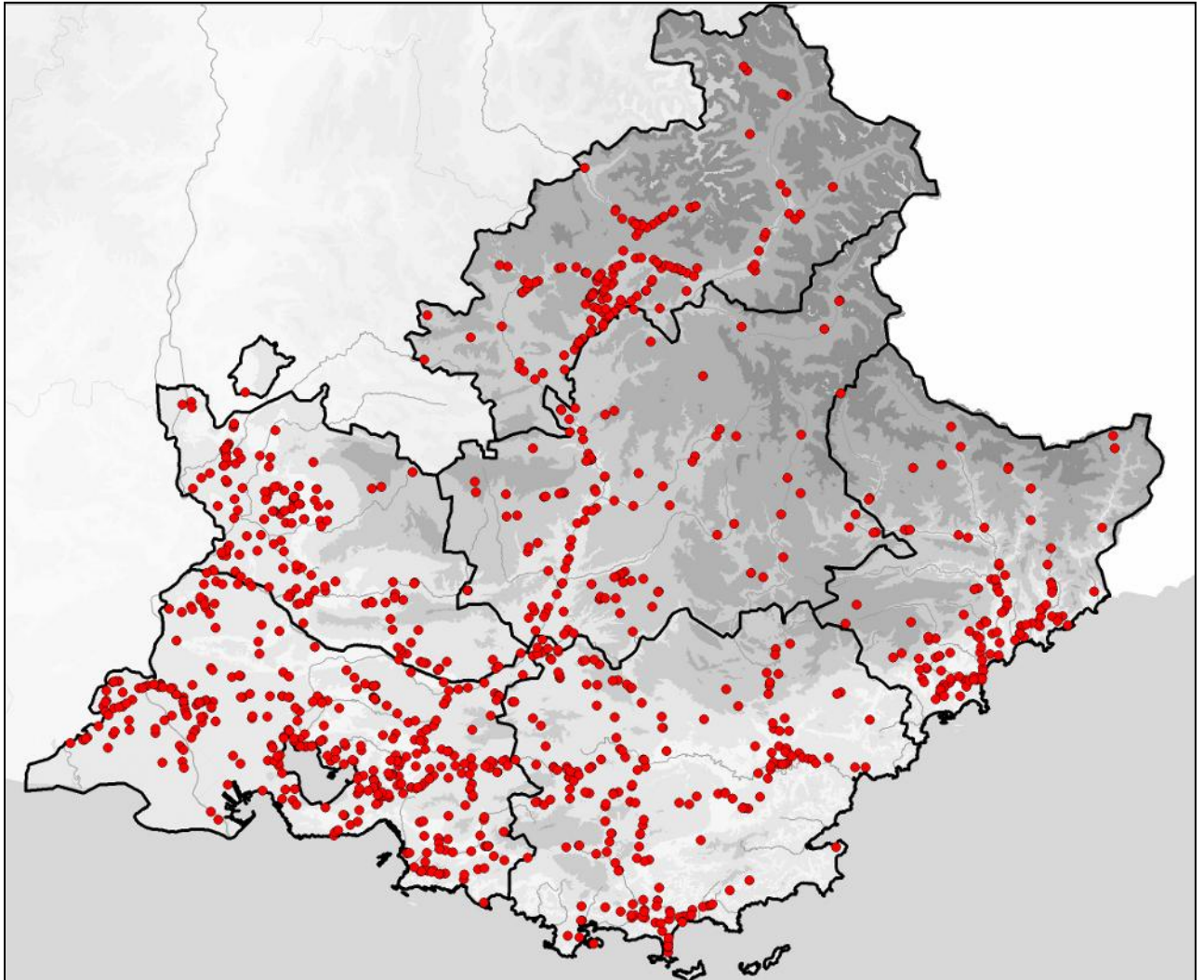


Figure n° 3 : carte de localisation des données de mammifères sauvages trouvés morts par collision routière en Provence-Alpes-Côte d'Azur en 2013 (données issues de www.faune-paca.org au 10/12/13)

Action n°18	Eviter la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif III : Améliorer l'état de conservation de la Loutre, notamment par des mesures de protection/restauration de l'habitat et des actions pour réduire la mortalité d'origine anthropique								
Domaine	Protection								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Dans certaines régions d'Europe, les noyades accidentelles dans les engins de pêche constituent la première cause de mortalité pour la Loutre d'Europe. En France, relativement peu de cas sont rapportés mais cette cause de mortalité n'est pas à négliger, d'autant plus que des solutions simples existent.								
Objectif de l'action	Prévenir la mortalité due aux noyades accidentelles dans les engins de pêche en eau douce et en mer.								
Description	Mettre en place des mesures destinées à réduire le nombre de loutres mortes accidentellement dans les engins de pêche.								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Présentation des enjeux liés aux engins de pêche lors de la commission Eau du Parc naturel régional de Camargue (27/02/13) ▶ Présentation des enjeux liés aux engins de pêche dans le bulletin du PNRC (novembre 2013) ▶ Veille opérée par la TDV et les MDV en Camargue ▶ cf. action n°27 : présentation des enjeux liés aux engins de pêche d'une formation « Loutre » destinée aux professionnels gestionnaires et aux naturalistes bénévoles (Tour du Valat - Camargue, Bouches-du-Rhône, 27/03/13), co-organisé par la LPO PACA, la TDV, les MDV, le CNRS. 								
Liens avec d'autres actions	25, 27 à 31								
Evaluation financière	Minimum de 5000 € pour l'élaboration et la diffusion de la brochure, l'achat et la distribution des systèmes de protection.								
Acteurs	TDV, MDV, PNRC, LPO PACA								
Partenaires									
Références	MADSEN & SØGAARD (1994), REUTHER (2001)								

D. Actions « Communication »

Action n°25	Informier et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole						Priorité		
	1	2	3	4	5	6	1	2	3
Objectif spécifique	Objectif IV : Informer, former et sensibiliser les gestionnaires, les usagers des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole ainsi que le grand public								
Domaine	Communication								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	La non ou la mauvaise prise en compte de la Loutre d'Europe, voire sa destruction est souvent le fait d'un manque d'information et de sensibilisation des gestionnaires et utilisateurs des cours d'eau.								
Objectif de l'action	Informier et sensibiliser les gestionnaires et utilisateurs des cours d'eau sur l'espèce et ses besoins, mais aussi sur la réglementation en vigueur, afin de limiter leur impact sur la Loutre et d'encourager les comportements favorables à l'espèce.								
Description	<p>Informier les publics concernés sur l'existence de la Loutre, ses besoins, les menaces qui pèsent sur elle, les mesures à respecter pour favoriser sa conservation, la réglementation en vigueur et les personnes et documents ressources pouvant leur apporter des informations supplémentaires.</p> <p>Cette action vise un public varié, il convient donc de la décliner en fonction de la cible :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les collectivités en charge de contrats de rivière et des schémas d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE), syndicats de rivières... - les élus locaux en rapport avec leurs missions locales (épuration de l'eau ...), - les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre d'aménagements hydrauliques, - les responsables et les salariés des centrales hydroélectriques, - les agriculteurs, les forestiers, les pêcheurs, les pisciculteurs, - l'ensemble des personnes utilisant le milieu aquatique pour des activités de loisirs, notamment les pratiquants et moniteurs de sports aquatiques. 								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Présentation du PNA auprès des gestionnaires, en commission Eau du Parc naturel régional de Camargue (27/02/13)</p> <p>► Parution d'une information dans le bulletin du PNRC</p> <p>► Rencontre avec EDF sur la problématique "conservation de la faune aquatique/gestion de l'hydroélectrique sur le tronçon de Durance Serre-Ponçon/Sisteron" (11/03/13)</p> <p>► Rencontre avec EDF (A. Zurbach) sur les enjeux de conservation de la zone humide des Piles, la Saulce - 05 (03/07/13)</p> <p>► Rencontres et conseils auprès de la Fédération de Pêche des Hautes-Alpes sur la restauration des milieux aquatiques (août 2013)</p>								
Liens avec actions	11, 13, 14, 15, 16, 18, 19, 22, 23, 24, 27 à 31								
Secteurs	Région								
Acteur	LPO PACA, PNRC, MDV, FP05, M. Phisel								

Action n°27	Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif V : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires								
Domaine	Communication								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	<p>Il apparaît indispensable que les partenaires potentiels du plan d'action et les gestionnaires soient informés au mieux sur la biologie de la Loutre d'Europe, le contexte et le contenu du plan.</p> <p>Un certain nombre d'organismes proposent des formations à la recherche d'indices de présence, mais celles-ci restent relativement peu nombreuses, très localisées et souvent réservées à certaines catégories professionnelles.</p>								
Objectif de l'action	<p>Informier au mieux l'ensemble des partenaires concernés par la mise en œuvre du plan sur les actions à mettre en place, la biologie de la Loutre et les problématiques liées à la conservation de l'espèce.</p> <p>Etoffer le réseau de personnes de terrain compétentes pour participer aux inventaires sur la Loutre.</p> <p>Fédérer les partenaires du plan.</p>								
Mise en œuvre 2013 en PACA	<p>► Réalisation d'une formation gratuite « Loutre » d'une journée en salle et sur le terrain, destinée aux professionnels gestionnaires et aux naturalistes bénévoles (Tour du Valat - Camargue, Bouches-du-Rhône, 27/03/13). Co-organisé par la LPO PACA, la TDV, les MDV, le CNRS.</p> <p>► Réalisation d'une formation gratuite « Loutre » de 2 jours, sn salle et sur le terrain, destinée aux naturalistes bénévoles et professionnels (Lapalud, Vaucluse, 29-30/10/13).</p> <p>► Réalisation d'une formation gratuite de 2 jours « Trames vertes et bleues » en salle et sur le terrain autour du barrage de Curbans (Alpes-de-Haute-Provence/Hautes-Alpes, 24-25/11/12), abordant le retour de la loutre dans la région.</p> <p>► Réalisation d'une conférence grand public sur les mammifères abordant le retour de la loutre dans la région (Vitrolles, Bouches-du-Rhône, 18/11/13)</p> <p>► Sortie gratuite grand public dans le cadre de l'opération « le Printemps des Castors » abordant le retour de la loutre dans la région (Bouches-du-Rhône, 30/03/13)</p>								
Liens avec d'autres actions	Toutes les actions								
Acteurs	LPO PACA, TDV, MDV								
Partenaires	Réseau d'observateurs, professionnels de l'environnement								

Action n°29	Renforcer les coordinations régionales et nationales						Priorité		
							1	2	3
Objectif spécifique	Objectif V : Coordonner les actions et favoriser la coopération pour l'étude et la conservation de la Loutre, via la centralisation des données et la mise en réseau des acteurs et des partenaires								
Domaine	Communication								
Calendrier	2010	2011	2012	2013	2014	2015			
Contexte	Le Groupe Loutre de la SFEPM existe depuis une vingtaine d'années et organise régulièrement des réunions d'information et de concertation. Un colloque national sur la Loutre a été organisé en 2004 et des informations sont régulièrement diffusées par le biais du bulletin de liaison et du site internet de la SFEPM. Des coordinations régionales ou transrégionales existent dans quelques régions mais pas partout et l'information circule souvent mal entre les personnes/structures locales travaillant sur la Loutre. La consolidation et la meilleure organisation de ce réseau est nécessaire. Il paraît indispensable de faire circuler au mieux l'information et de favoriser les coopérations au sein de ce réseau et également entre les membres de ce réseau et les autres partenaires du plan d'actions.								
Objectif de l'action	Favoriser la circulation de l'information et les coopérations entre les personnes travaillant sur la Loutre en France.								
Description	Consolider et mieux structurer le réseau de naturalistes travaillant sur la Loutre, favoriser les échanges entre les membres de ce réseau ainsi qu'entre l'ensemble des partenaires du plan d'actions.								
Mise en œuvre 2013	<ul style="list-style-type: none"> ▶ Comité de pilotage régional (Cavaillon, 25/3/13) ▶ Participation au comité de pilotage national (Paris, 25/1/13) 								
Liens avec d'autres actions	Toutes les actions								
Secteur concerné	Région								
Acteurs	Comité régional : ensemble des acteurs régionaux + Rachel Kuhn animatrice nationale								
Partenaires									



Formation de terrain en Camargue, mars 2013 : Grégoire Massez présente le risque de mortalité lié à l'utilisation des nasses (photo P. Rigaux)



Formation à la prospection de la Loutre dans le Vaucluse en 2013 (photo P. Rigaux)

IV. Perspectives 2014

Il est prévu en 2014 de continuer la coordination du PNA Loutre en PACA et la mise en œuvre des fiches-actions engagées en 2013. En particulier, on prévoit de continuer les actions engagées avec les gestionnaires de cours d'eau et de l'hydroélectricité, afin de préciser les diagnostics et de concrétiser la réalisation d'aménagements propices à la circulation de la Loutre sur les corridors de la vallée du Rhône et de la Durance. Il est prévu aussi de renforcer les partenariats avec l'ensemble des acteurs concernés par la loutre en PACA. Les actions des trois grands volets définis dans le PNA doivent être poursuivies en 2014.

A. Actions « Etude » prévues pour 2014

Fiche-action 1 « Actualiser la carte de répartition française de la Loutre d'Europe »

- Coordonner les prospections de terrain, suivre l'installation de la loutre dans les secteurs récemment colonisés, prospecter les secteurs où la présence de la loutre est supposée.

Fiche-action 2 « Etudier la présence de la Loutre d'Europe dans les secteurs en phase de recolonisation »

- Coordonner les prospections sur le front de recolonisation, continuer le suivi sur le front de recolonisation.

Fiche-action 4 « Développer l'application des méthodes d'étude de l'utilisation de l'espace par analyse génétique »

- Poursuivre le partenariat interrégional pour le suivi de la recolonisation, récolte de nouveaux échantillons prévue pour analyse génétique en PACA.

Fiche-action 9 « Déterminer les facteurs influençant la prédation par la Loutre d'Europe dans les piscicultures »

- Continuer la veille sur les piscicultures et l'information auprès des pisciculteurs.

B. Actions « Protection » prévues pour 2014

Fiche-action 11 « Evaluer et renforcer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les politiques publiques »

Fiche-action 13 « Améliorer la prise en compte de la Loutre d'Europe dans les études d'impact ou d'incidence »

- Informer sur la nécessité de prise en compte de la Loutre dans les études d'impact ou d'incidence

Fiche-action 14 « Mettre en place des corridors écologiques pour la Loutre d'Europe »

- Développer le partenariat mis en œuvre avec les gestionnaires de barrage pour mettre en place des ouvrages de franchissement pour restituer, faciliter et sécuriser la continuité de circulation

pour la loutre sur le Rhône et la Durance (en lien avec l'action 16).

Fiche-action 16 « Faciliter le franchissement de barrages »

► Développer le partenariat engagé en 2013 avec les gestionnaires de barrages, réaliser la 2^{ème} phase de l'étude diagnostic commencée sur le Rhône, mettre en place des ouvrages de franchissement pour faciliter la recolonisation de la loutre et éviter la mortalité lors des franchissements (en lien avec l'action 14).

Fiche-action 17 « Réduire la mortalité due aux collisions avec des véhicules »

► Continuer et développer le suivi de la mortalité routière et la veille sur la mortalité de la loutre (réseau de naturalistes, gestionnaires du réseau routier), mettre en place des ouvrages de franchissement sur des sites stratégiques (cf. action 16).

C. Actions « Communication » prévues pour 2014

Fiche-action 25 « Informer et sensibiliser les utilisateurs et gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole »

► Continuer les formations à destination des gestionnaires des écosystèmes aquatiques et de la ressource aquacole.

Fiche-action 26 « Mettre en place un réseau pour la collecte et la valorisation des cadavres »

► Renforcer le réseau de collecte en lien avec le réseau national et le mode opératoire retenu.

Fiche-action 27 « Former les partenaires du plan d'action et les gestionnaires »

► Réaliser des formations pour les partenaires du PNA et les gestionnaires : formation en salle et sur le terrain concernant la connaissance et le suivi de la loutre, et concernant la conservation de l'espèce.

Fiche-action 29 « Renforcer les coordinations régionales et nationales »

► Développer la coordination avec les régions Rhône-Alpes et Languedoc-Roussillon : comités de pilotages interrégionaux, coordination des suivis de terrain en limites régionales, standardisation des méthodes, mutualisation des relevés pour l'étude génétique en cours, mutualisation des formations.

Bibliographie

BOUCHARDY C. (2001). La loutre d'Europe, histoire d'une sauvegarde. Catiche Productions/Libris, 32 p.

BOUCHE J. (2008). Loutre d'Europe *Lutra lutra* en Rhône-Alpes : point sur les observations en 2008 et contribution à l'actualisation de sa répartition en 2003-2007. Le Bièvre 22 : 5-15.

CASSOUDEBAT L., MARTIN S., MOLINIER A., TESSIER M. & BERTRAND A. (2005). Statut et conservation de la Loutre (*Lutra lutra*) en région Midi-Pyrénées. Arvicola 17 : 9-16.

DEFOS DU RAU P., CANO S., DOUKHAN G., GOMES R., GONZALEZ E. & LACOUT P. (2005). Contribution à l'actualisation des connaissances sur la répartition de la Loutre d'Europe en région Midi-Pyrénées. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 63-70.

DE THIERSANT M.P. & DELIRY C. (2008). Liste Rouge résumée des Vertébrés Terrestres de la région Rhône-Alpes. CORA Faune Sauvage, 22 p.

DOHOGNE R. & LEBLANC F. (2005). Actualisation de la répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) en Limousin. Rapport du Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, 80 p.

HERON J.-N., BLANC G. et TATIN D. (2012). Premiers indices de recolonisation de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* (Linnaeus, 1758) en Provence. Nature de Provence - Revue du CEN PACA, 2012 N°1 : 85-93.

JACOB L. & SCHLEICHER J. (2013). Projet de création d'un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) sur la rivière Vieux Lez et sa ripisylve. Amis de Viviers, 75 p.

JANSSENS X. (2006). Monitoring and predicting elusive species colonisation : application to the otter in the Cévennes National Park (France). Thèse de Doctorat, Université catholique de Louvain, 245 p.

JANSSENS X., KERMABON J. DE, DEFOURNY P. & BARET P.V. (2005). Distribution de la Loutre dans les Cévennes : Méthode pour une prédiction d'occurrence par modélisation en cas d'absence de traces. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 29-34.

KRUUK H. (2006). Otters: ecology, behaviour and conservation. Oxford University

Press, New-York, 265 p.

KUHN R. (2009). Plan National d'Actions pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), 2010-2015. Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Ministère de l'Ecologie, de l'Energie, du Développement Durable et de la Mer.

LPO PACA (2011). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bilan 2011.

LPO PACA (2012). Plan National d'Actions en Faveur de la Loutre d'Europe *Lutra lutra*, 2010-2015. Déclinaison en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, bilan 2012.

LPO PACA (2013). Inventaire des sites à risque de mortalité pour la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) et le Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) lié au franchissement de points de discontinuité des corridors aquatiques sur le Rhône et ses annexes hydrauliques entre Lapalud et Arles (Vaucluse, Gard, Bouches-du-Rhône) : 1ère partie – rive gauche du Rhône, 31 p.

LPO PACA (2013). Rapport d'activité 2013 Berre Nature. LPO PACA : 130 p.

MATHEVET R. (1996). Statut de la Loutre d'Europe *Lutra lutra* en France méditerranéenne et plus particulièrement en Camargue. Faune de Provence (C.E.E.P.) 17 : 49-55.

MATHEVET R., OLIVIER A. & LUCCHESI J-L. (2005). La Loutre d'Europe dans le Grand Delta du Rhône : historique et perspectives. In : La Conservation de la Loutre, JACQUES H., LEBLANC F. & MOUTOU F. (eds.), actes du XXVII^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie de la SFEPM, Limoges, 2004, Société Française pour l'Etude et la Protection des Mammifères/Groupe Mammalogique et Herpétologique du Limousin, pp 47-54.

MATHEVET R., POITEVIN F., OLIVIER A. (2009). Le retour attendu de la loutre dans les zones humides du littoral méditerranéen. Zones humides infos 64-65 : 10.

OLIVIER A., PICHARD A., FILLEUX M., ARNAUD A., CONTOURNET P., WILLM L., ORTOLA N. & GAUTHIER-CLERC M. (2008). Inventaires écologiques concernant des espèces de vertébrés de l'annexe 2 de la Directive « Habitats » liés à l'élaboration du DOCOB NATURA 2000 de la SIC FR 9301592 « Camargue ». Rapport Centre de recherche pour la conservation des zones humides méditerranéennes, Tour du Valat, 63 p.

POITEVIN F., MATHEVET R. & OLIVIER A. (2007). Languedoc-Roussillon et PACA. Compte-rendu de la réunion du Groupe Loutre de la SFEPM du 8 décembre 2007.

POITEVIN F., OLIVIER A., BAYLE P., SCHER O. (2010). Mammifères de Camargue. Regards du vivant-Parc Naturel Régional de Camargue.

REUTHER C. & KREKEMEYER A. (2004). On the Way Towards an Otter Habitat Network Europe (OHNE). Method and Results of an Assessment on the European and the German Level. Habitat 15, 308 p.

RIGAUX P. (2013). Répartition de la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*), du Campagnol

amphibie (*Arvicola sapidus*) et du Castor d'Eurasie (*Castor fiber*) en Provence-Alpes-Côte d'Azur. LPO PACA, Faune-PACA Publication n°35 : 39 p + annexes.

ROSOUX R. & BELLEFROID M.N. DE (2006). Le retour de la loutre en France. Symbiose 16 : 60-62.

ROSOUX R. & GREEN J. (2004). La loutre. Ed. Belin, Paris, 96 p.

SETRA (2005). Aménagements et mesures pour la petite faune. Guide technique. Ministère des Transports, de l'Équipement, du Tourisme et de la Mer, 264 p.

Annexes

Annexe 1 : Protocole de prospection à l'échelle nationale

Ce protocole correspond à la méthode d'inventaire standard du Groupe Loure de l'UICN avec remplacement du réseau UTM par le réseau Lambert 93 spécifique à la France. L'utilisation du réseau Lambert 93 permet d'éviter les problèmes de mailles non carrées au niveau des zones de compensations.

Ce protocole se décline de la manière suivante :

- choix de 4 points de prospection au sein de mailles 10x10 km du réseau Lambert 93 (L93 10x10 km), répartis de la façon la plus homogène possible (un point dans chaque quart lorsque c'est faisable). Ces points seront choisis de préférence sur des cours d'eau, sinon des étangs, lacs ou mares. Les sites choisis seront de préférence des ponts, sinon des confluences. Il faudra veiller à choisir des points relativement faciles d'accès et faciles à identifier même pour des personnes n'étant pas équipées d'un GPS. Les points seront choisis en dehors des agglomérations pour éviter les problèmes d'accès à des propriétés privées,
- prospection de 600 m de rives à partir du point, d'un seul côté. La portion de rive prospectée devra être répertoriée et devra être la même à chaque passage (rive droite ou gauche, vers l'amont ou l'aval),
- les indices de présence recherchés sont les épreintes et les empreintes de pas,
- la maille est notée positive dès qu'un indice de présence est découvert. Il n'y a donc pas de nécessité de prospecter systématiquement l'ensemble de la maille, sauf si l'on souhaite davantage de données et éventuellement une représentation plus fine des résultats,
- si les 4 points sont prospectés (+ 600 m de rives à chaque fois) sans qu'aucun indice de présence soit découvert, la maille est notée négative,
- les prospections devront se faire en dehors de la période estivale (juin à août).

Les données aléatoires (cadavres, indices trouvés par hasard...) seront également relevées et permettront de compléter la carte ultérieurement. Il pourra être intéressant de réaliser une carte tenant compte uniquement des résultats obtenus par la méthode standard et de la comparer avec une carte représentant l'ensemble des données obtenues (méthode standard, données aléatoires et données obtenues par d'autres méthodes de prospection).

Les données obtenues selon cette méthode seront représentées par maille L93 10x10 km positives ou négatives. Il est à noter que ces données peuvent également être restituées selon d'autres modes de représentation, à savoir mailles plus larges, points au lieu des mailles, représentation exacte des points prospectés, marquage d'une portion donnée du cours d'eau de part et d'autre du point.

Annexe 2 : Protocole de valorisation des cadavres (diffusé par le PNA en décembre 2013)



VALORISATION DES SPECIMENS DE LOUTRE DECOUVERTS MORTS DANS LE CADRE DU PLAN NATIONAL D' ACTIONS EN FAVEUR DE LA LOUTRE D'EUROPE 2010-2015

Propositions de recueil d'informations et de prélèvements - août 2013

Le Plan National d'Actions (PNA) en faveur de la Loutre d'Europe prévoit la mise en place d'un réseau pour la collecte et la valorisation des loutres trouvées mortes et l'étude des risques sanitaires encourus par l'espèce.

La présente proposition fait suite aux différentes réunions du groupe de travail sur la valorisation des spécimens de Loutre découverts morts, créé dans le cadre du PNA Loutre. L'objectif est de structurer une gestion adaptée des cadavres de Loutre, en évitant des stockages de longue durée des cadavres sans utilisation ultérieure, tout en répondant *a minima* à des objectifs simples de suivi et de conservation de l'espèce, *a minima* pour la durée du plan.

Le groupe s'est accordé sur les principes suivants :

1. Relever un minimum d'informations pour le PNA Loutre (niveau 1 d'investigations = tronc commun minimal de relevé d'informations).
2. Réaliser des niveaux d'investigation supplémentaires (niveaux 2 et 3) en fonction des stratégies régionales, des informations déjà acquises sur l'espèce, de la densité de la population de loutres, de la structuration locale du réseau Loutre, ou de la mise en place d'études plus spécifiques.

NIVEAU 1 = TRONC COMMUN D'INFORMATIONS (= COMMÉMORATIFS + BANQUE DE PRÉLEVEMENTS GÉNÉTIQUE)

Objectifs : Constituer une base de données SIG nationale précise des découvertes de cadavres de loutres attestés (notamment pour le recensement des points noirs de collision routière) et une banque de prélèvements génétiques, tout en évitant les doublons. Ce protocole sera à appliquer **sur toutes les loutres trouvées mortes.**

Ce recueil d'information permettra d'identifier et de suivre l'évolution des points noirs de collisions routières (principale cause de mortalité de la Loutre en France), d'adapter les plans de réhabilitation des franchissements à risque pour l'espèce et d'évaluer le niveau de réhabilitation pour chaque département ou région.

La collecte d'un prélèvement génétique est simple à réaliser. Elle permettra de constituer une banque de prélèvements pouvant être mise à disposition de la communauté scientifique pour suivre les échanges populationnels entre régions ou pour contribuer plus largement, à l'échelle européenne, à des travaux sur la phylogéographie de la Loutre.

Ce niveau sera animé par l'opérateur national du PNA Loutre qui gèrera la centralisation

nationale des données et des prélèvements. Les modalités de centralisation régionale des données et des prélèvements devront être définies en région. Pour l'exploitation des prélèvements, les conditions de mise à disposition, d'exploitation et de valorisation (modalités de signature des articles scientifiques) devront faire l'objet d'un cadrage partagé défini dans le cadre du plan (via la signature de conventions notamment).

Pour chaque région :

- un centralisateur des informations recueillies devra être désigné.
- une liste des lieux de stockage des prélèvements et des membres du réseau de collecte (personnes disposant d'une autorisation de transport, de prélèvement et/ou de stockage réglementaire ; article L411-2 du code de l'environnement) devra être établie et transmise à l'animateur national du PNA.

Informations à recueillir lors de la découverte du cadavre (Cf fiche ci-dessous) :

1. Localisation précise du cadavre (carte IGN ou coordonnées GPS).
2. Photo et si possible sexage.
3. Réalisation d'un prélèvement génétique (= 0,5 cm² d'oreille ou de peau ou 1 cm³ de langue ou de muscle), en double exemplaire, à conserver dans des tubes à prélèvement (cryotubes) de 2 ml dans de l'éthanol à 90° ou 95° (minimum 70°) non dénaturé, à référencer, puis à mettre au réfrigérateur ou au congélateur (pour limiter les risques d'évaporation).
4. Noter toute observation particulière (doigts coupés, cicatrices...).

Le cadavre n'est pas collecté, il est laissé sur place, poussé sur le bas-côté, puis camouflé avec de la végétation.

Toutefois, en cas de suspicion de cause de mortalité autre qu'une collision routière, il est pertinent de collecter le cadavre, et d'appliquer le niveau 2 d'investigations. Ce niveau n'est applicable que si le réseau de collecte, de stockage et d'analyse des spécimens est structuré.

Pour l'ensemble des manipulations de cadavres, il est conseillé de porter des gants. Les sacs ou récipients utilisés pour le transport devront être étanches et solides.

VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 1**FICHE DE COMMÉMORATIFS – SPECIMENS DE LOUTRE**

N° de l'animal	LLU_AnnéeMoisJour_ Code INSEE commune_N°d'ordre pour le jour
Date de la découverte	
Lieu de la découverte : <i>(Joindre une carte si possible)</i>	Commune : Département : Route et cours d'eau interceptés : Coordonnées GPS en WGS84, sinon préciser le système géodésique : X : Y :
Circonstances de la découverte, localisation du cadavre dans son environnement proche et position du cadavre	
Réalisation de photos (à joindre)	NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Nombre :
Sexe de l'animal et critères de détermination	Indéterminé <input type="checkbox"/> Mâle-Os pénien <input type="checkbox"/> Mâle-Testicules <input type="checkbox"/> Femelle-Vulve <input type="checkbox"/> Femelle-tétines allaitantes <input type="checkbox"/> Autre critère :
Nom et coordonnées du découvreur	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :
Nom et coordonnées de la personne ayant fait le prélèvement et les photos, si différente du découvreur	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :
Nom et coordonnées de la personne transmettant l'information, si différente du découvreur.	Nom : Organisme : Téléphone/Mobile : Courriel :

PRELEVEMENT GENETIQUE (≅0,5 cm ² ou 1 cm ³) <i>Conservation dans l'éthanol non dénaturé à minimum 70° puis réfrigérateur ou congélateur</i>	Morceau d'oreille ≅ 0,5x0,5 cm <input type="checkbox"/> <u>OU</u> Lambeau de peau ≅ 0,5x0,5 cm <input type="checkbox"/> <u>OU</u> Morceau de muscle ≅ 1 cm ³ <input type="checkbox"/> <u>OU</u> Morceau de langue ≅ 1 cm ³ <input type="checkbox"/> Autre : NON <input type="checkbox"/> Expliquer pourquoi :.....
Cause de mortalité suspectée	Collision routière <input type="checkbox"/> Autre :..... Si suspicion d'une cause de mortalité autre qu'une collision routière, collecter le cadavre et appliquer si possible le niveau 2 d'investigations
Cadavre collecté	NON <input type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> Transporté par : Organisme :
Lieu de stockage du cadavre	Organisme : Personne référente : Téléphone/Mobile : Courriel : Date de dépôt du cadavre :
En cas de collecte du spécimen, faire une copie de la fiche de commémoratifs, la disposer dans une pochette plastique et étanche à l'intérieur du sac contenant le spécimen	

NIVEAU 2 = AUTOPSIE DETERMINANT LA CAUSE DE MORTALITE + PRELEVEMENTS BIOLOGIQUES ET SANITAIRES

Objectifs : Confirmer ou déterminer la cause de mortalité, réaliser des prélèvements sanitaires et conservatoires en vue d'études ultérieures permettant le suivi des risques aigus pour les populations et suivre le statut reproducteur des femelles à ce jour totalement méconnu en France (taille et nombre de portées, âge moyen des femelles reproductrices...).

Ce niveau 2 vise à :

1. Réaliser un suivi local plus fin des causes de mortalité et de leur fréquence respective, pour proposer des mesures visant à les réduire ou les supprimer.
2. Constituer une banque de prélèvements pour la surveillance de facteurs sanitaires à impact potentiellement aigu pour l'espèce. Ceci permettra de mener d'éventuelles études rétrospectives (permet d'avoir un état « zéro » antérieur si apparition d'un problème sanitaire). Il s'agit du suivi de :
 - a) la Maladie de Carré : cette pathologie virale majeure est actuellement considérée comme ré-émergente chez de nombreux carnivores sauvages sur l'ensemble des continents, et est susceptible de provoquer d'importantes mortalités chez les carnivores sauvages et domestiques (chiens) en cas d'épizootie. Les mustélidés sont connus pour être particulièrement sensibles à cette pathologie, qui est fortement suspectée d'être une cause majeure de régression d'une importante population de Vison d'Europe en Navarre. Or à l'heure actuelle un suivi de cette pathologie chez la Loutre n'a encore jamais été réalisé et l'augmentation des densités de Loutre l'expose fortement à l'apparition d'une éventuelle épizootie sur le territoire.

b) l'exposition aux anticoagulants (Bromadiolone + 8 autres molécules). Très peu de données existent actuellement sur l'exposition des loutres aux anticoagulants utilisés pour la lutte contre les rongeurs. Ce suivi permettrait une étude comparative entre les régions et les pratiques.

3. Relever des paramètres de dynamique des populations par analyse des tractus génitaux (recherche d'ampoules fœtales ou de cicatrices placentaires), et détermination de l'âge à partir des dents (coupes dentaires). Il s'agit davantage d'une étude fondamentale qui permettrait à terme de comparer certains paramètres de dynamique des populations entre régions présentant des statuts différents (Loutre abondante/Loutre en phase de colonisation).

Pour ce niveau 2, un plan d'échantillonnage des prélèvements est proposé pour la durée du plan (5 années) : **10 mâles et 20 femelles par département.**

Une fois l'échantillonnage atteint, ou en cas de moyens insuffisants pour poursuivre le niveau 2, repasser au niveau 1.

Informations à recueillir (Cf fiche ci-dessous) et récapitulatifs des prélèvements :

- Mâchoire inférieure,
- Tractus génital femelle complet,
- Rate,
- Foie,
- Rein,
- Poumon,
- Encéphale.
-

Les autopsies seront succinctes pour tous les cadavres collectés en bordure de route. Il s'agira de confirmer la cause traumatique routière et de réaliser les prélèvements en ciblant pour les organes vitaux prélevés, les animaux les plus frais si le nombre de cadavres collectés est suffisant.

Pour tous ceux découverts dans le milieu naturel (hors routes), l'autopsie devra être minutieuse pour permettre de diagnostiquer les causes de la mort.

Une fois les autopsies réalisées, les cadavres seront éliminés par l'équarrissage.

Pour ce niveau, la structuration des réseaux concernés devra prévoir :

- **la centralisation des spécimens et des données,**
- **la réalisation régulière des autopsies par des personnes compétentes (tous les 5 à 10 cadavres par exemple),**
- **la conservation des prélèvements,**
- **et l'élimination des cadavres autopsiés (équarrissage).**

En fonction des possibilités de mise en place dans chaque région, il semble opportun d'envisager une session de formation de l'ensemble des intervenants amenés à réaliser les autopsies pour cadrer les modalités de réalisation, de recueil des informations et les différentes conduites à tenir. Les modalités d'organisation de ces formations devront être validées dans le cadre du PNA.

Les analyses (Maladie de Carré et anticoagulants) devraient être centralisées au niveau national pour permettre leur uniformisation et éviter les disparités liées aux techniques des laboratoires.

Une programmation financière est à envisager pour la constitution et la structuration du réseau régional et national d'autopsie et d'analyses des cadavres de loutres.

VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 2	
FICHE COMPLEMENTAIRE DE LA FICHE NIVEAU 1 - SPECIMENS DE LOUTRE	
N° de l'animal	LLU_AnnéeMoisJour_ Code INSEE commune_N° d'ordre pour le jour
Rappel : SEXAGE ET PRELEVEMENT GENETIQUE REALISES LORS DU NIVEAU 1	
DONNEES BIOMETRIQUES ET STATUT REPRODUCTEUR	
Poids (g)	
Longueur du corps (cm) <i>(animal sur le dos, museau à l'anus avec une règle rigide)</i>	
Longueur de la queue (cm) <i>(animal sur le dos, anus à la dernière vertèbre caudale avec une règle rigide)</i>	
Longueur totale (cm) <i>(animal sur le dos, museau à la dernière vertèbre caudale avec une règle rigide)</i>	
Longueur du pied G (mm) <i>(en extension du talon au bout des phalanges avec un pied à coulisse)</i>	
Longueur de la tête (en mm) <i>(Occiput- museau avec un pied à coulisse)</i>	
Examen des mamelles	Lactation : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Tétines tirées : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Examen de la vulve	
Examen du pénis et des testicules	Testicules apparents : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> PARTIELS <input type="checkbox"/>
ELEMENTS DIAGNOSTIQUES SUR LA CAUSE DE MORTALITE	
Lésions des téguments et phanères	
Lésions sous-cutanées	
Lésions squelettiques	
Lésions abdominales	
Lésions thoraciques	

Lésions de la tête et du cou	
Autre	
Cause(s) de mortalité suspectée(s)	
REALISATION DE PRELEVEMENTS SANITAIRES ET EN VUE D'UNE UTILISATION ULTERIEURE	
AGE : Mâchoire inférieure (Canines) Congélation dans aluminium	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Maladie de Carré <i>(Si possible, prélever tous les organes cités ci-contre et les pooler – Prélèvements de 2cm x 2cm ≅)</i> Congélation dans petit sachet plastique	Poumon : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Foie : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Rein : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Encéphale : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Analyses AVK anticoagulants Congélation dans petit sachet plastique	Foie (2cm x 2cm ≅) : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Tractus génital (vagin + utérus + ovaires) Congélation dans flacon de prélèvement rempli d'eau du robinet	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>
Prélèvements à conserver Etudes sanitaires rétrospectives si besoin. <i>(Si possible, prélever tous les organes cités ci-contre et les pooler – Prélèvements de 2cm x 2cm ≅)</i> Congélation dans petit sachet plastique	Poumon : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Rate : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Foie : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Rein : OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/>

NIVEAU 3 = AUTOPSIE COMPLETE ET DETAILLEE AVEC PRELEVEMENTS COMPLEMENTAIRES

Objectifs : Ce niveau consiste à réaliser une autopsie complète et détaillée de l'animal et à effectuer des prélèvements complémentaires qui seront valorisés dans le cadre d'études spécifiques ou qui seront stockés et mis à disposition de la communauté scientifique pour d'éventuelles études futures.

Compte tenu des connaissances actuelles sur l'espèce, ce niveau n'est pas envisagé dans le cadre du PNA Loutre. Seuls quelques cas à l'échelle nationale présentant des lésions particulières pourraient faire l'objet de prélèvements complémentaires.

En revanche, si une structure est en capacité de mobiliser des moyens techniques ou financiers n'entrant pas en concurrence avec ceux du plan, ces investigations fines peuvent être menées dès lors que les prélèvements requis par le plan sont assurés (niveau 2).

Quelque soit le type d'étude, une information et une centralisation des données auprès du PNA Loutre devront être réalisées.

Ci-dessous, pour information, une liste **NON exhaustive susceptible d'être complétée** de prélèvements possibles ainsi que leurs modes de conditionnement.

VALORISATION DES CADAVRES DE LOUTRES – NIVEAU 3	
PRELEVEMENTS ET CONDITIONNEMENT DES PRELEVEMENTS SELON LES OBJECTIFS	
<p>Etudes anatomopathologiques : recherche de lésions microscopiques ou annexes à la cause directe de mortalité</p> <p>Placer les fragments d'organes dans du Formol tamponné ou du fixateur type « Excell Plus »</p>	<p>Rate Foie Pancréas Reins Surrénales Muqueuse urinaire Ganglions mésentériques Muqueuses intestinale et stomacale Poumons Cœur Muscles Encéphale</p>
<p>Parasitologie</p> <p>Placer les organes complets (si possible) dans un papier aluminium et les regrouper dans un sachet – Congélation.</p> <p>(Ou dans flacons avec alcool à 70°)</p>	<p>Tube digestif complet Foie Rein Vessie Poumons Trachée Cœur Boite crânienne</p>
<p>Prévalence des calculs rénaux Congélation</p>	<p>Reins. Prélever les deux reins pour analyses ultérieures.</p> <p>OU réaliser 4 à 5 coupes longitudinales afin d'observer chaque lobe et prélever les éventuels calculs rénaux observés. Faire en parallèle un prélèvement anatomopathologique.</p>
<p>Analyses écotoxicologiques Congélation dans sachet plastique (éviter le papier aluminium)</p>	<p>Foie Rein Graisse</p>
<p>Suivi sanitaire de la Leptospirose Congélation</p>	<p>Urine (dans un flacon) Rein</p>

Contacts :

Rachel Kuhn
Animatrice du PNA Loutre
SFPEM
c/o Muséum d'Histoire Naturelle
18 000 Bourges
Tél : 02 48 70 40 03
Courriel : loutre.sfepm@yahoo.fr

Véronique Barthélemy
Chargée de mission PNA
Service Valorisation, Evaluation des Ressources et du Patrimoine Naturel
DREAL Limousin
22, rue des Pénitents Blancs
CS 53218
87032 LIMOGES CEDEX 1
Tél : 05 55 12 96 19
Courriel : veronique.barthelemy@developpement-durable.gouv.fr

Document rédigé par Pascal FOURNIER (GREGE), vétérinaire et biologiste, membre du groupe de travail sur la collecte et la valorisation des cadavres de loutres et amendé suite aux remarques du groupe de travail, du comité de pilotage du PNA Loutre et du Groupe Loutre de la SFPEM.

Annexe 3 : Fiche formation Loutre du 27/3/13

Les formations du naturaliste en région PACA

2013

LOUTRE D'EUROPE EN CAMARGUE

Prospecter la Loutre et identifier les enjeux de sa conservation dans le cadre du Plan national d'actions

Date
27 mars 2013

Lieu
Tour du Valat et terrain en Camargue (Bouches-du-Rhône)

Public concerné
► Naturalistes de terrain, prioritairement en Camargue (et région PACA)
► Professionnels de l'environnement, prioritairement en Camargue (et région PACA) : étude et conservation de la faune et des milieux naturels

Priorité donnée au public concerné, et dans la limite des places disponibles

Coûts
Gratuit (repas possible à la Tour du Valat : 15€)

Responsables de formation
Pierre RIGAUD, LPO PACA
Anthony OLIVIER, Tour du Valat

Présentation générale
Après un très grave déclin dans l'ensemble de la France où la majorité des populations avait disparu par l'action de l'homme, la Loutre est actuellement dans une phase de recolonisation qui concerne depuis peu la région PACA. Sa présence est établie dans le Vaucluse depuis 2009, et elle a été redécouverte en Camargue en 2012. Un plan national d'actions est en cours (PNA Loutre 2010-2015), avec pour objectifs d'accompagner le retour de la Loutre en favorisant la cohabitation avec les activités humaines. Le PNA est animé en Provence-Alpes-Côte d'Azur par la LPO PACA et mis en œuvre en Camargue avec le PNR de Camargue, la Tour du Valat et les Marais du Vigueirat.

Cette formation est réalisée par la LPO PACA avec la Tour du Valat et les Marais du Vigueirat. Une partie importante de la formation sera consacrée à la méthode de prospection de terrain pour déceler et suivre les loutres de la région. Suite à la formation, les observateurs seront invités à prendre en charge un ou plusieurs secteurs à prospecter dans le cadre du PNA en 2013 et les années suivantes.

Objectifs de la formation
► Approfondir ses connaissances de la biologie de la Loutre et de la situation de l'espèce en Camargue et au niveau régional.
► Identifier les enjeux de conservation de la Loutre en Camargue et au niveau régional.
► Rechercher et interpréter efficacement les traces et indices d'activité de la Loutre d'Europe.
► Maîtriser et appliquer le protocole de suivi de la Loutre d'Europe mis en place dans le cadre de du PNA Loutre.

Contenu indicatif
► Présentation du PNA Loutre et de sa déclinaison régionale
► Présentation de la situation de la Loutre en Camargue et au niveau régional
► Identification et méthode de recherche des indices de présence
► Méthodologie de prospection de la Loutre d'Europe selon un protocole standardisé
► Enjeux de conservations en Camargue et en région
► Identification visuelle de la Loutre et des mammifères semi-aquatiques de Camargue

Pédagogie
Exposés participatifs, quizz, travaux en sous-groupes, mise en situation sur le terrain.

Intervenants
Pierre Rigaux - LPO PACA, naturaliste chargé du PNA Loutre en PACA
Anthony Olivier - Tour du Valat, naturaliste
Grégoire Massez - Marais du Vigueirat, naturaliste
Raphaël Mathevet - CEFE/CNRS, naturaliste

Inscription obligatoire avant le 15 mars 2013
auprès de Pierre Rigaux pierre.rigaux@lpo.fr

Renseignements pratiques et programme complet sur demande à :
pierre.rigaux@lpo.fr
olivier@tourduvalat.org

La LPO PACA est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.

Annexe 4 : fiche formation Loutre du 29-30/10/13



2013



LOUTRE D'EUROPE et autres mammifères semi-aquatiques



Date
29 et 30 octobre 2013

Lieu
Lapalud (Vaucluse)

Public concerné
▶ Naturalistes de terrain
▶ Professionnels de l'éducation à l'environnement
▶ Professionnels de l'étude et de la gestion de la faune

Coûts
Gratuit
Hébergement à la charge des participants

Hébergements
Gîte Terre-Bio-Provence (Lapalud)
<http://terme-terrebioprovence.com/>

Responsable de formation
Robin LHUILLIER,
formateur LPO PACA

Programme complet sur demande à :
robin.lhuillier@lpo.fr

Présentation générale
Après un très grave déclin dans l'ensemble de la France où la majorité des populations avait disparu suite au piégeage et à la dégradation de son habitat, la Loutre est actuellement dans une phase de recolonisation qui concerne depuis peu la région PACA où sa présence est désormais établie dans le nord du département de Vaucluse.
La LPO PACA relaye le plan national d'action au niveau régional en mettant en place des prospections de terrain standardisées selon le protocole national adapté à la région, dans le but de suivre l'évolution de la répartition de l'espèce en PACA. Une partie importante de cette formation sera consacrée à comprendre et appliquer ce protocole pour déceler et suivre les loutres de la région.
La formation sera aussi l'occasion d'approfondir nos connaissances et nos pratiques concernant l'observation et la recherche des autres espèces de mammifères semi-aquatiques fréquentant les cours d'eau de la région : Castor d'Eurasie et Campagnol amphibie.

Objectifs de la formation

- ▶ Rechercher efficacement et interpréter les traces et indices d'activité de la Loutre d'Europe.
- ▶ Connaître et appliquer le protocole de suivi de la Loutre d'Europe mise en place dans le cadre de la déclinaison régionale du Plan National d'Action Loutre.
- ▶ Participer efficacement au projet Atlas des mammifères de la région PACA.
- ▶ Approfondir ses connaissances de la biologie et de l'éthologie de la Loutre d'Europe et des autres mammifères semi-aquatiques.

Contenu indicatif

- ▶ Méthodologie de prospection de la Loutre d'Europe selon un protocole standardisé.
- ▶ Méthodologie de prospection du Castor d'Europe et du Campagnol amphibie.
- ▶ Présentation du PNA Loutre et de sa déclinaison régionale.
- ▶ Niches écologiques et adaptations morphologiques des mammifères semi-aquatiques.
- ▶ Apports sur la biologie et l'éthologie des espèces au fil des saisons.
- ▶ Etat des lieux des connaissances et besoins de prospections en région PACA.
- ▶ Techniques et méthodes d'affût, d'approche et de recherche des indices de présence.
- ▶ Identification des mammifères semi-aquatiques et de leurs indices de présence (empreintes, crottes...).

Pédagogie
Travail en sous groupe, ateliers pratiques en salle et sur le terrain, mise en situation sur le terrain.

Intervenants
Pierre Rigaux - Mammalogue à la LPO PACA en charge du PRA Loutre d'Europe.

***Inscription obligatoire avant le 12 octobre 2013**

**La LPO PACA est enregistrée en tant que prestataire de formation sous le n°93830421983 auprès du préfet de région. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat mais offre la possibilité d'une prise en charge des frais par votre OPCA.*

Renseignements pratiques et inscriptions
Robin Lhuillier, Formateur LPO PACA
06 18 87 15 59 - 04 90 06 07 46 - robin.lhuillier@lpo.fr
Retrouver toutes nos formations sur <http://paca.lpo.fr>



Le retour de la loutre dans la vallée des Baux, aux pieds des Alpilles

4 novembre 2013 – Bouches-du-Rhône

Une belle découverte pour Gilles Blanc, technicien au Conservatoire d'espaces naturels de Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui a observé, le 13 octobre 2013, une trace de loutre d'Europe *Lutra lutra* sur un secteur où l'espèce n'était pas encore connue : la vallée des Baux (commune de Maussane-les-Alpilles).



Loutre © Jean-Michel Bompar – CEN PACA

En forte régression dans toute l'Europe occidentale, la loutre d'Europe a disparu depuis plusieurs décennies de la région PACA : aucune population ne semble avoir survécu en basse vallée du Rhône et en Provence à partir de la fin du 20^e siècle.

Depuis 2010, l'espèce fait l'objet d'un [Plan national d'actions](#) coordonné par la Ligue de protection des oiseaux au niveau régional. Les derniers bilans en PACA semblent confirmer une recolonisation progressive de la basse vallée du Rhône et en Provence.

Le CEN PACA participe activement au suivi de recolonisation de la loutre (lire l'article de [Nature de Provence](#) à ce sujet). Animal discret et nocturne, la loutre s'avère très difficile à observer. L'observation est donc souvent indirecte et se base sur un marquage territorial de l'espèce : des épreintes (nom donné aux crottes de loutre) ou des empreintes de pas. C'est à l'occasion d'un passage annuel sur un site potentiellement favorable que Gilles Blanc a pu observer une épreinte fraîche de loutre, non loin du marais de Beauchamp (13), site géré par le CEN PACA. Cette découverte confirme la progression de l'espèce en Provence.

Les équipes du CEN PACA vont surveiller de près le retour de cette espèce emblématique !

SIÈGE SOCIAL :

CEN PACA
890, chemin de
Bouzinhouré Haut
13090 - Aix-en-Provence
Tél. +33 (0)4 42 20 03 83
Fax. +33 (0)4 42 20 05 98

www.cen-paca.org

CODE APE : 9104 Z
N° SIRET : 340 747 047 00025

Membre de la
Fédération des
Conservatoires
d'espaces naturels

Contact presse :

Irène Nzakou – 04 42 26 74 31 ou 07 86 40 91 20 - irene.nzakou@cen-paca.org
www.cen-paca.org – [Facebook CEN PACA](#)

Annexe 6 : article extrait de « Visages de Camargue », la lettre du PNRC, mars-avril 2013

La loutre de retour en Camargue

Le 27 février dernier, la commission Gestion de l'eau - chasse - pêche s'est réunie au Parc. Un des points de l'ordre du jour a été le retour de la Loutre en Camargue. En effet, cette espèce est officiellement présente en Camargue depuis décembre 2012. Des traces typiques (empreintes) ont été trouvées dans les marais du Vigueirat par les



Loutre © Cyril Girard.

gardes de la Réserve. Cette excellente nouvelle pour la biodiversité camarguaise constitue même une redécouverte historique puisqu'il s'agit de la première mention de l'espèce depuis 1991.

La Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) était autrefois commune et présente en Camargue. L'essentiel de cette population a disparu dans les années 1970, pour des raisons multiples (chasse, piégeage intentionnel et involontaire, noyade dans les filets de pêche, dégradation de son habitat, pollution...). Protégée en France, la Loutre est actuellement dans une phase de recolonisation naturelle, en suivant notamment le lit du Rhône. Elle est cependant encore très rare dans le sud-est de la France.

La Loutre fait l'objet d'un plan national d'actions pour la période 2010 à 2015. Dans ce cadre-là, Pierre Rigaux, de la Ligue de protection des oiseaux (LPO) Provence-Alpes-Côte d'Azur et animateur régional de ce plan d'action, est venu présenter à la commission les axes de travail de ce plan. Il en a profité pour préciser les enjeux autour de cette espèce, et notamment les risques liés à la cohabitation avec les activités humaines (mortalité routière, piégeage, noyade dans les filets, etc.).

A l'échelle de la Camargue, le Parc, la Tour du Valat, les Marais du Vigueirat et la LPO Provence-Alpes-Côte d'Azur réfléchissent à un plan d'action local. Ce dernier devrait prévoir une série de prospections complémentaires sur le territoire du Parc, ainsi que des mesures à mettre en œuvre localement pour permettre à l'espèce de s'établir durablement en Camargue.



FarmLand : Comment l'agriculture peut-elle contribuer à la biodiversité ? et la biodiversité à l'agriculture ?

FarmLand est un projet international de recherche dont l'objectif est de comprendre les **interactions** entre **agriculture** et **biodiversité** à l'échelle du **paysage**. Il permettra à terme de proposer des orientations pour des pratiques de gestion agricole du paysage qui soient favorables à la biodiversité et compatibles avec les contraintes locales des exploitations agricoles.

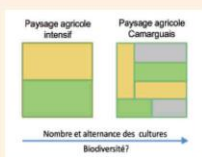
En effet, le projet repose sur l'hypothèse que la **biodiversité** et les services qu'elle peut rendre aux agriculteurs (pollinisation, contrôle des ravageurs) augmentent lorsque le nombre de cultures et leur alternance dans l'espace s'accroissent, ceci **sans réduire les surfaces cultivées**.

PRINCIPE

FarmLand propose d'observer la flore et la faune dans les parcelles et en leur bordure dans plusieurs régions en France et en Europe. En parallèle, des interviews et des ateliers participatifs seront proposés avec les acteurs du territoire pour lancer une réflexion sur le devenir du paysage agricole.

COMMENT PARTICIPER ?

La Camargue, en raison de l'enchevêtrement des milieux naturels, semi-naturels et agricoles participe d'une mosaïque paysagère support de nombreuses espèces animales et végétales. Elle constitue



dès lors un terrain d'étude sans égal du fait également des rotations entre cultures sèches et rizières. Afin de mieux comprendre comment concilier viabilité agricole, beauté des paysages et biodiversité nous avons besoin de votre collaboration.

POUR EN SAVOIR PLUS

FarmLand (<http://farmland-biodiversity.org/index.php/fr/>) est un projet financé par Biodiversa et porté par le CNRS de Montpellier. Sa mise en œuvre en Camargue s'appuie sur un partenariat avec la Tour du Valat et le Parc.

Contacts :

Raphaël Mathevet – 04 67 61 32 77, raphael.mathevet@cefe.cnrs.fr
Brigitte Poulin – 04 90 97 29 75, poulin@tourduvalat.org



Annexe 7 : extrait de la brochure de présentation du site Natura 2000 des « Trois marais » (PNR Camargue), 2013

Natura 2000 : contrats et chartes sur la base du volontariat

La démarche Natura 2000 donne la possibilité aux acteurs d'un territoire de s'engager pour la préservation du patrimoine naturel de leur région. La reconnaissance de cet engagement par Natura 2000 permet ainsi d'accéder à des financements nationaux et européens ainsi qu'à des exonérations fiscales.

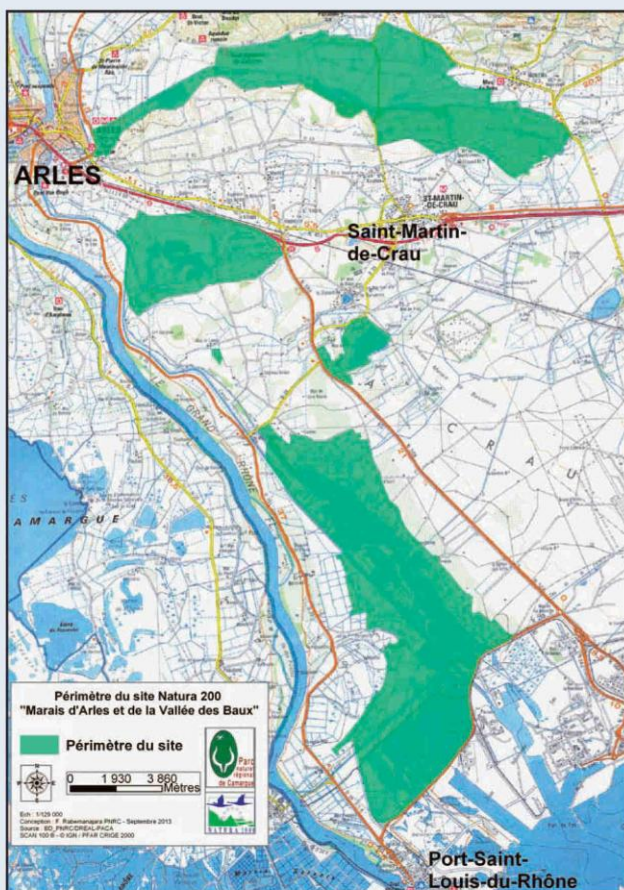
Le document d'objectifs élaboré localement est l'équivalent d'un plan de gestion à large échelle ; il cadre les conditions de mise en œuvre de ces contrats Natura 2000 qui peuvent concerner la gestion hydraulique, forestière, agricole ou pastorale. Respecter un calendrier et un niveau de pression pastorale est un des exemples de cahier des charges qui donne droit à des aides agro-environnementales. De même, la gestion hydraulique compatible avec

les cycles de vie de certaines espèces remarquables d'une zone humide donne droit à des financements pour certains équipements (martelières, terrassements, etc.).

Pour les propriétaires et exploitants qui s'engageraient à la préservation de leurs espaces sur la base d'engagements sur le renoncement à certaines pratiques (arrachage de haies ou modification du milieu par exemple), des chartes Natura 2000 permettent des exonérations d'une partie de la taxe foncière sur le non bâti.

La Loutre

La Loutre est officiellement de retour en Camargue depuis décembre 2012. Des « épreintes », les crottes typiques, ont en effet été trouvées dans les marais du Vigueirat. Cette découverte est une excellente nouvelle pour la biodiversité camarguaise et constitue même une redécouverte historique.



Loutre © C. Girard

En effet, la Loutre d'Europe (*Lutra lutra*) était autrefois commune et présente en Camargue et aux alentours. Elle a peu à peu décliné dans la première moitié du 20^{ème} siècle, pour disparaître dans les années 1970. Désormais protégée en France, la Loutre est actuellement en phase de recolonisation naturelle de son ancienne aire de répartition. Elle est cependant encore très rare dans le sud-est de la France où sa situation reste précaire. Afin de suivre la recolonisation de l'espèce à l'échelle de la Camargue, la présence de la Loutre est désormais surveillée par les différents gestionnaires de milieux naturels présents en Camargue et aux alentours. Cette vigilance s'inscrit dans le cadre d'un plan national d'actions monté pour cette espèce.

Pour tous renseignements sur ces possibilités,
contacter :

Florian RABEMANANJARA (PNR de Camargue) – tél. : 04 90 97 93 95
Jean-Michel PIRASTRU (PNR des Alpilles) – tél. : 04 90 54 24 10

Directeur de la publication : Hervé Schiavetti, Président – Responsable de la rédaction : Didier Olivry, Directeur
Mise en page : Vincent Lemoine, Camaret-sur-Ayguies – Imprimeur : Imprimerie Nouvelle, Apt (Imprimerie labellisée Imprim'Vert)
Mas du Pont de Rousty - 13200 Arles - tél. : 04 90 97 10 40 - fax 04 90 97 12 07 - e-mail : info@parc-camargue.fr - Site internet : www.parc-camargue.fr
Sauf mention contraire, les photographies illustrant cette plaquette sont réalisées par Florian Rabemananjara (PNRC)
Crédits photographiques pour la couverture : Xavier Rufray (Cistude d'Europe)

AVEC LE SOUTIEN DE :



Cette plaquette est cofinancée par l'Union Européenne



EN COLLABORATION AVEC :



Vitrolles

ZOOM SUR

Nouvelle conférence autour des poilus de la région

Ancrée dans la convention qui la lie à la mairie, la LPO organise, ce soir, une nouvelle rencontre.

Les poilus de notre région... Voici le thème de la deuxième conférence organisée par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), qui se déroulera, ce soir, à partir de 18h30 à la maison de quartier des Bords de l'Etang. Un titre qui laisse un peu perplexe... "Les poilus de notre région", ça veut dire quoi au juste ? "Il s'agit en fait d'évoquer les mammifères sauvages présents dans le coin, explique Pierre Rigaux, mammalogue à la LPO Paca. Mais pas seulement des plus connus comme les sangliers... Nous avons la chance d'être dans une région qui regorge d'une diversité incroyable, plus de 120 espèces de mammifères y sont répertoriées, ce qui fait d'elle la région la plus riche de France dans ce domaine."

Au programme donc, les grands mammifères carnivores, herbivores et autres micro-mammifères beaucoup moins connus du public, comme la musaraigne aquatique ou la loutre. "La loutre a disparu de la région dans les années 1970. Elle est officiellement revenue dans une grande partie de l'Europe et dans notre région depuis un an à peine. Ce retour complètement naturel est une bonne nouvelle pour le département. C'est une espèce désormais protégée", poursuit Pierre Rigaux, spécialiste en mammologie, cette science qui a pour vocation l'étude des mammifères.



"La loutre a disparu de la région dans les années 1970. Elle est officiellement revenue dans une grande partie de l'Europe et dans notre région depuis un an à peine." / PHOTO DR

C'est d'ailleurs lui, qui animera seul la conférence de ce soir. "J'ai l'habitude d'orchestrer ce genre d'événements, déclare-t-il. Daphné Klejnowski, animatrice à LPO m'a demandé d'intervenir ce soir."

Basé dans les Alpes, Pierre Rigaux se déplace dans toute la région, principalement pour recenser les mammifères qui évoluent autour de nous. Si la première conférence n'avait pas

fait salle comble, la LPO et les services municipaux espèrent que le public sera plus nombreux ce soir, à assister à cette nouvelle conférence.

Huit autres rencontres de ce genre suivront dans les semaines à venir, toutes dans le même but : sensibiliser la population à la biodiversité qui l'entoure, en créant l'échange entre public et spécialistes.

M.M.

Annexe 9 : extrait de la revue « la Salamandre », novembre 2013



3

En route pour la Provence

Le Rhône provençal est un axe migratoire incontournable pour les oiseaux comme pour les touristes. Et si les loutres l'empruntaient elles aussi jusqu'aux lagunes de Camargue?

11 juin, les cigales n'arrivent pas à couvrir le bruit d'une circulation incessante. Rendez-vous à Bollène, dans le Vaucluse, à l'ouest du mont Ventoux, avec

Pierre Rigaux. Ce mammalogiste de la Ligue pour la protection des oiseaux de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'intéresse à la loutre dans cette immense région. Spécialiste d'un autre mammifère semi-aquatique, le campagnol amphibie, il a l'habitude de passer son temps les pieds dans l'eau.

D'emblée, le scientifique annonce la couleur. « *Voici le Lez. C'est sur ce petit cours d'eau que la loutre a fait son retour officiel en 2009 en région PACA.* » L'endroit n'a rien de paradisiaque. Cette rivière rejoint le contrecanal du Rhône qui passe sous l'autoroute A7. En été, 180'000 voitures franchissent quotidiennement ce pont. Et pourtant, juste en dessous, entre les bouteilles vides d'un reste de campement, il y a là quelques épreintes de loutre!

« *Elle a aussi laissé des indices sur l'Aygues en 2009, un affluent qui passe au nord d'Orange.* » Le spécialiste révèle en bonus une observation toute fraîche de 2013 : « *Elle a atteint la basse Durance cette fois, en amont d'Avignon!* » Explication? En redescendant les affluents rive droite comme l'Ardèche ou le Gardon venu des Cévennes, la loutre a finalement rejoint le Rhône. Les portes du sud s'ouvrent ainsi toutes grandes.



ANDY ROUSE / BIOSPHOTO



DOMINIQUE DELFINO / BIODIAPHO

Du poisson chaque jour

La loutre est aux trois quarts piscivore. Mais elle complète volontiers son menu avec des amphibiens et des invertébrés aquatiques. En réalité, c'est la disponibilité des proies qui dicte le régime alimentaire selon les saisons, les régions et les habitats. Les anguilles représentent par exemple la moitié de la biomasse consommée dans les marais des régions atlantiques. Dans une rivière des Cévennes, ce sont les goujons et les barbeaux qui atteignent cette proportion. Plus en amont, la truite devient la proie principale. De manière générale, la loutre préfère capturer des poissons de fond ou d'herbiers, plutôt que des espèces de pleine eau.

Dans certaines régions de Bretagne, les rongeurs peuvent constituer un quart du menu et les oiseaux à peine moins. Et parfois, la loutre se concentre sur les écrevisse invasives américaines que l'on peut retrouver dans 80% de ses épreintes.

Un poil salé

Et maintenant, destination Camargue! Nous voici à mille lieues des clichés de loutres barbotant dans les eaux glacées d'Ecosse ou de Norvège. Ici, des rolliers multicolores survolent les rizières. Grégoire Massez, de l'association des Amis des marais du Vigueirat, est le découvreur local. «Le 23 novembre 2012, j'ai trouvé des crottes sur un enrochement au niveau de la prise d'eau du canal, à l'est de la Camargue. Trois jours plus tard, nous en avons trouvé deux autres.» Une expertise confirme cette découverte. «Le canal de Vigueirat joue le rôle d'un corridor aquatique, le castor est revenu par là lui aussi. Mais les filets de pêche professionnelle qu'il abrite peuvent devenir des pièges à loutres.»

Les preuves s'accumulent, la dernière ce mois d'octobre dans la vallée des Baux, au pied des Alpilles. Et les professionnels de l'environnement de toute la région redoublent d'attention pour trouver de nouveaux indices. Car c'est le meilleur et presque le seul moyen de mettre en évidence la présence de cette bête insaisissable. Des indices c'est bien, mais pas encore d'observation directe ni de photographie en Provence. A l'heure où fleurissent les pièges-photo, la loutre entretient encore le mystère autour de son discret retour.



DOCUMENT



FÉVRIER 2013
Empreinte de
patte antérieure
en Camargue.

PIERRE BOUQUET



JANVIER 2012
Crotte
(épreinte)
sur le Lez,
Vaucluse.

PIERRE BOUQUET